



RAPPORT DES RESULTATS 2017

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA TSHOPO¹ (PRODAT)



¹ Nom revu sur décision de la SMCL de février 2016 pour tenir compte du nouveau découpage territorial

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
1.3.1 <i>Pertinence</i>	8
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	9
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS.....	10
2 MONITORING DES RESULTATS	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	19
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	25
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	25
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	27
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	28
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	32
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	32
2.5.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	34
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	36
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	36
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	36
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	36
2.7 THEMES TRANSVERSAUX.....	37
2.7.1 <i>Genre</i>	37
2.7.2 <i>Environnement</i>	38
2.8 GESTION DES RISQUES.....	40
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	41

3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	41
3.2	RECOMMANDATIONS.....	42
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	43
4	ANNEXES.....	44
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	44
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	48
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	51
4.4	APERÇU « MORE RESULTS »	56
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	57
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	63

Acronymes

Libellé

ATI	Assistant Technique International
BEP	Bureau Etudes et planification
BTT	Batteuse
CAD	Comité d'Aide au Développement
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCPA	Conseil Consultatif Provincial Agricole
CCS	Cadre de Concertation de Secteur
CCT	Cadre de Concertation de Territoire
CEP	Champ Ecole Paysan
CoCoMa	Comité de Concertation Multi Acteurs
COPROSEM	Comité Provincial des Semences
CS	Convention Spécifique
CSUB	Convention de subsides
CTB	Agence belge de développement
CIFOR	Center for International Forestry Research
DTF	Document Technique et Financier
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
FC	Franc Congolais
FCCC	Forêts et Changement Climatique au Congo
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
ITA	Institut Technique Agricole
Kg/Ha	(Rendement exprimé en) Kilogramme par Hectare
LWF	Lutherian World Foundation
MINAGRI	Ministère de l'agriculture

Mn	Manioc
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PAIDECO	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire
PEMIRU	Pêche en Milieu Rural
PIC	Plan Indicatif de Coopération
PIDR	Programme Intégré de Développement Rural
PIREDD	Projet Intégré REDD
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PRAPO	Programme de Relance de l'Agriculture dans la Province Orientale
PRODAT	Programme de Développement Agricole de la Tshopo
PRODET	Programme de Désenclavement du District de la Tshopo
RA	Riz (variété) amélioré
REDD	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
RL	Riz (variété) local
SCV	Semis Sous Couvert Végétal
SENASEM	Service National des Semencier
SIM	Système d'Informations sur les Marchés
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SQD	Semence de Qualité Déclarée
STD	Services Techniques Déconcentrés
UCAG	Unité conjointe d'appui à la Gestion
UE	Union Européenne
UPDKIS	Union Paysanne pour le Développement de Kisangani
USD	Dollar américain
UT	Unité de Transformation

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de Développement Agricole de la Tshopo – PRODAT
Code de l'intervention	RDC 1217711
Localisation	RD Congo – Province de la Tshopo
Budget total	11 millions d'euros
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (national et provincial)
Date de début de la Convention spécifique	06 Novembre 2014 (Convention spécifique)
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Démarrage : 20 mars 2015 Première SMCL : 28 Juin 2015
Date prévue de fin d'exécution	19 mars 2020
Date de fin de la Convention spécifique	05 Novembre 2021
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : les populations (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention.
Impact²	Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles du district de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté
Outcome	Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés
Outputs	<ol style="list-style-type: none">1. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales2. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte3. Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole4. Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées.
Année couverte par le rapport	2017

² L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de 2017
		Années précédentes	Année couverte par le rapport 2017		
Total	11.000.000	2 706 385	2 176 237	6 117 378	44%
R1 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales	4.739.940	860.000	872.653	3.007.287	37%
R 2 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte	1.573.720	150.248	242.134	1.181.338	25%
R3 Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	920.000	204.521	244.272	471.208	49%
R 4 Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées	428.300	37.260	21.148	369.892	14%
Réserve	55.087	0	0	55.087	0%
Moyens généraux	3.282.953	1 454 356	796 030	1 032 567	69%

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

De par ses objectifs spécifique et global, le PRODAT vise l'amélioration des systèmes de production agricole et l'amélioration des revenus des ménages agricoles respectivement. Ces objectifs sont bien alignés sur la politique nationale de développement agricole de la RD Congo à travers le Plan national d'investissement agricole (PNIA) au niveau de ses objectifs suivants :

- Objectif spécifique 1: Promouvoir les filières agricoles et développer l'agri business afin d'assurer durablement la sécurité alimentaire des populations et améliorer les revenus des paysans et des autres opérateurs du secteur
- Objectif spécifique 4 : Améliorer la gouvernance agricole, promouvoir l'intégration de l'approche genre et renforcer les capacités humaines et institutionnelles
- Objectif spécifique 5 : Réduire la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques.

Toutefois, au regard du peu d'investissements et d'actions actuellement réalisés dans le secteur agricole de la Province de la Tshopo, on peut considérer que la mise en œuvre du PNIA y est peu avancée.

La logique d'intervention du programme est appropriée ; elle consiste à envisager l'amélioration des systèmes agraires grâce à un accroissement de la production agricole, et des revenus issus des opérations post récolte en faveur des ménages, un renforcement des services de l'Etat et de la concertation sectorielle. Sur proposition de l'équipe de projet et après recommandation de la SMCL, (Structure Mixte de Concertation Locale) certains indicateurs de suivi des résultats ont été revus.

Comme en 2016, le contexte appelle à plus d'attention du partenaire local pour la réalisation effective de certaines hypothèses comme l'affectation d'un budget plus consistant en faveur du secteur agricole.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Les résultats obtenus en 2016 puis en 2017 indiquent une bonne progression des indicateurs et des changements attendus. Les chances de réalisation de l'objectif spécifique sont réelles et appréciables. Un nombre croissant de ménages agricoles ont adopté de nouvelles techniques /technologies agricoles (semis en ligne, association légumineuses/céréales), et sèment de nouvelles variétés de semences (territoire d'Opala notamment). Les rendements obtenus sur les variétés améliorées (riz et manioc) et sur les variétés locales (riz) ont augmenté entre 2016 et 2017. Le recul des pratiques impactant l'environnement, comme l'abattis brûlis de forêts primaires, ne peut être raisonnablement perceptible que sur le long terme ; l'abandon de cette pratique est suggéré par le projet et des alternatives sont proposées.

Les réalisations au niveau des opérations post récolte, certes en nombre limité, ont permis d'accroître les revenus des OPA et de leurs membres grâce à l'organisation de ventes groupées (riz décortiqué) associées ou non au report des périodes de vente via le

crédit stockage. Elles ont aussi facilité, pour nombre de ménages ruraux, un accès de proximité aux services de décorticage et de mouture pour les besoins domestiques. Afin de tenir compte des évolutions du contexte et des résultats actuellement obtenus par le PRODAT, des adaptations ont été apportées à certaines des stratégies de mise en œuvre du programme : mise en place de vouchers de semences (pour 2018) afin de faire connaître les semences de qualité aux ménages non membres des OPA partenaires, mise en place d'un groupe de travail pour redéfinir les appuis du programme aux cadres de concertation.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La gestion des moyens du projet est globalement satisfaisante.

Pour une durée de mise en œuvre à fin 2017 de 55%, la consommation budgétaire se situe à 44%.

La plupart des activités relatives aux trois premiers résultats (amélioration de la production, amélioration du post récolte, renforcement des STD) sont mises en œuvre conformément aux plans de travail ou dans des délais raisonnables. Le faible taux de consommation de la composante 2 (post récolte) est lié au travail d'ingénierie sociale préalable mais aussi à la non-attribution de certains marchés. La mise en œuvre des appuis à la concertation agricole (composante 4) est retardée à cause de divergences entre le programme et l'équipe ministérielle sortante. Un comité ad hoc sera prochainement mis en place par le nouveau président de la SMCL afin de convenir des modalités d'appui à cette composante.

Au regard des résultats obtenus, on peut affirmer que le dispositif opérationnel actuel de PRODAT (un agronome, un chargé de renforcement de capacités par antenne, des moniteurs et animateurs supervisés par leur hiérarchie) renforce la proximité d'avec les groupes cibles et facilite la mise en œuvre de suivi, d'appui/conseils réguliers. Toutefois, il est encore nécessaire de renforcer les compétences pratiques des agents de base (moniteurs, animateurs). Les capacités de suivi/supervision, de gestion et de bonne gouvernance des STD doivent aussi être améliorées.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	D

Même si certains changements peuvent être appropriés par un nombre significatif de ménages et d'OPA (techniques agricoles, gestion des unités de transformation, services des OPA à leurs membres), le contexte actuel n'offre pas les meilleures conditions d'une amélioration des systèmes agraires dans la durée, notamment au niveau de « l'environnement » de la production et de la mise en marché des produits agricoles. La présence des services techniques aux côtés des OPA et de leurs membres est actuellement rendue possible grâce aux moyens mobilisés par le PRODAT ; aucune disposition n'a été prise par les autorités locales pour assurer la poursuite de ces activités après le programme. L'accroissement des moyens mis à la disposition des STD, une des hypothèses de mise en œuvre du programme, n'est toujours pas réalisé. La SMCL a été saisie de la question afin que des décisions politiques soient prises, tant au niveau provincial qu'au niveau national pour accroître les chances de durabilité des effets du PRODAT.

Les nombreuses « tracasseries » le long de routes continuent de grever les coûts de

commercialisation des produits agricoles. La question de l'entretien routier demeure aussi un grand défi.

L'évaluation à mi-parcours du PRODAT a été organisée en mi 2017. Les conclusions de cette évaluation quant aux critères du Comité d'Aide au développement (CAD) de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, durabilité) sont assez proches de celles réalisées par les parties prenantes de PRODAT à l'occasion de l'atelier d'analyse des résultats de PRODAT. Les recommandations de cette évaluation ont pour la plupart été adoptées par l'équipe d'intervention. Leur plan de mise en œuvre

1.4 Conclusions

Les progrès réalisés en 2017 augurent de bonnes chances d'atteinte de l'objectif spécifique du programme. Au titre des résultats clés, on peut retenir :

- Amélioration des pratiques agricoles, du dispositif de production de semences, de l'exploitation des équipements post récolte et des revenus ;
- Amélioration du fonctionnement des organisations de producteurs et plus grande capacité à délivrer des services à leurs membres ;
- Renforcement des STD de l'Etat et prestations d'appui conseils réguliers aux OPA et aux ménages agricoles grâce à une présence effective sur le terrain ;
- Coopération renforcée entre les STD, les OPA (base, union, collectifs), les ONG, les institutions de recherche, les prestataires.

Le programme doit veiller à l'accélération des travaux sur le post récolte et la concertation agricole.

Fonctionnaire exécution ENABEL ³

Amadou Diallo
ATI/Responsable du PRODAT

2 Monitoring des résultats³

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le contexte général est marqué par des tensions politiques persistantes liées au report des dates des élections (présidentielles et générales) et à la faible probabilité de respect des prochaines échéances annoncées pour fin 2018.

La dépréciation du franc congolais s'est poursuivie et s'est accentuée en 2017 ; de 1250 FC pour 1 dollar US en fin 2016, la monnaie nationale s'échangeait en fin 2017 au taux de 1 USD pour 1600 FC.

Des affrontements sont intervenus entre l'armée congolaise et des groupes rebelles à Opienge dans le territoire de Bafwasende (Sud Est du territoire de Banalia). Les observateurs ont rapporté des velléités de ces groupes rebelles de marcher sur Kisangani.

Des cas de choléra et d'Ebola ont été signalés dans le territoire d'Isangi et dans la Province du Bas-Uele respectivement.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le gouverneur provincial, élu en mi 2016 par l'assemblée provinciale, a rendu sa démission en mi 2017. Un nouveau gouverneur a été élu en Août 2017. Il s'en est suivi la constitution de la nouvelle équipe gouvernementale en Novembre 2017.

Entre le démarrage du PRODAT en mars 2015 et fin 2017, le département provincial en charge de l'agriculture aura été occupé par six (6) ministres. Les passations de service entre les équipes sortantes et entrantes sont si sommaires que le nouveau personnel n'a, à son installation, qu'une connaissance superficielle du PRODAT (modalités de gestion, responsabilités des parties, stratégies, actions réalisées ou en cours). Au regard des relations difficiles entre l'équipe ministérielle sortante et les programmes de la CTB (PRODAT, PRODET), l'arrivée d'une nouvelle équipe est certainement une occasion pour rétablir un partenariat constructif visant l'amélioration des conditions de vie des producteurs agricoles.

La suspension des travaux de désenclavement routier, en vigueur pour compter de Mai 2017, impacte la mise en œuvre du PRODAT dans 6 bassins situés dans les territoires de Banalia et Isangi. Sur ces 6 bassins, le PRODAT avait lancé ses premières activités dans les parties accessibles de 3 bassins (2 à Isangi et 1 à Banalia). L'action se poursuivra dans « ces parties » de ces bassins.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

La Convention spécifique et le DTF consacrent le rôle de chacune des parties dans la mise en œuvre du programme, les modalités de gestion en régie des marchés et des contrats.

En raison de contraintes de trésorerie, des plafonds de décaissements ont été décidés pour 2017 et 2018. Pour s'y adapter, le PRODAT a retenu de se concentrer sur les activités ayant donné des résultats prometteurs et celles relatives à la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation à mi parcours.

³ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

Dans le cadre des conventions de subsides conclues avec les STD (agriculture, développement rural), des agents (moniteurs agricoles, animateurs ruraux, leurs superviseurs) sont mobilisés pour fournir des appuis de proximité aux organisations de producteurs et aux ménages. Des difficultés récurrentes de versement à temps des primes de ces agents et de mise à disposition de leurs moyens de fonctionnement sont apparues. Pour faciliter la mise en œuvre des nouvelles conventions avec les STD, il a été retenu de faciliter le versement des primes et la mise à disposition via les antennes du programme provincial CTB, sur base de demandes faites par les inspections provinciales (agriculture et développement rural). Cette disposition a permis de circonscrire ce problème. Il est envisagé de faire évoluer cette situation afin qu'à terme, les STD gèrent eux-mêmes toutes les ressources prévues dans les conventions de subsides.

2.1.4 Contexte HARMO

Des échanges et concertations périodiques ont été organisés entre le PRODAT et les principaux intervenants dans le secteur agricole et dans la protection de l'environnement. (PIREDD, FCCC, CIFOR). Ces concertations ont permis de partager les informations clés relatives à chacun des projets et de partager certains outils. Ainsi CIFOR, une des structures en charge de la mise en œuvre du projet Forêts et Changement Climatique au Congo, entend s'inspirer des démarches d'identification des organisations partenaires du PRODAT.

Dans le cadre du partage d'expérience avec les autres programmes de la CTB, trois agronomes de PRODAT ont fait un séjour d'immersion auprès des projets homologues du Kasai oriental et du Kwilu et Kwangu. Avec l'appui de la Représentation de la CTB, deux rencontres ont été organisées entre les projets belgo congolais d'appui au secteur agricole (PRODAT, PRODAKOR, PRODADEKK). Les questions et points suivants ont été abordés à l'occasion de ces rencontres : partage des bonnes pratiques d'appui à la filière semencière et de revue des stratégies, partage des stratégies et actions dans le cadre des appuis à la transformation / commercialisation. Ces différents échanges avec les autres programmes ont permis d'enrichir la démarche du projet en matière d'introductions d'innovations et d'appui à la petite transformation.

2.2 Performance de l'outcome



Les indicateurs de suivi de l'objectif spécifique et des résultats sont produits semestriellement après une collecte de données auprès d'un échantillon de ménages agricoles (600) et d'organisations de producteurs (200). Quelques indicateurs spécifiques aux services techniques sont collectés directement après échange avec l'administration.

Objectif spécifique :

Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés.

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome

Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des

hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur 2016	Valeur 2017	Cible 2017	Cible finale
Productivité agricole en Tonne/ha	Moyenne RL: 780 Moyenne RA : 1,5 Manioc : 12,6	RL : ND RA : 1,5 Mn : 13,3	RL: 0,95 RA : 1,6 Mn : 15	RL : 1 RA : 1,8 Mn : 14	RL: 1,2 RA : 2 Manioc : 16
% de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires	Jachère : 84 % Forêt 2° aire : 16%	Jachère : 84 % Forêt 2°aire : 16%	Jachère : 92 % Forêt 2°aire: 5%	Jachère : 86 % Forêt 2°aire: 14%	Jachère : 90% Forêt 2°aire: 10%
Nombre de bassins de production dotés d'un réseau de fournisseurs et d'acteurs d'appui conseils de proximité fonctionnel	0	0	23 bassins partiellement dotés	0	20 bassins de production
Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	30% de femmes dans les organes de gestion des OPA	37%	42 %	35%	40%

RL : Riz local ; RA : Riz amélioré (variété améliorée NERICA et Baibinge) ; Mn : Manioc ; ND : non déterminé

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

On note une progression sensible des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) que ce soit par rapport aux valeurs de base ou par rapport aux niveaux atteints en 2016. En effet, dans les zones d'intervention du PRODAT et plus particulièrement dans les bassins de production retenus, un cadre favorable à l'amélioration des systèmes de production agricole a été mis en place en 2016 et 2017 : réseaux de producteurs de semences installés dans les bassins et produisant de la semence de qualité, découverte/apprentissage par les producteurs de nouvelles techniques et outils agricoles, dispositif d'appui conseils rapproché (moniteurs agricoles/animateurs ruraux relevant des STD, référents techniques et animateurs endogènes aux OPA) permettant de travailler à la fois sur les aspects techniques et sur le développement organisationnel. L'année 2017 a permis d'en améliorer la fonctionnalité.

L'augmentation de la productivité agricole s'explique par une disponibilité et un accès accrus et facilités aux semences de meilleure qualité, l'adoption de nouvelles variétés de riz (NERICA non connu dans certaines zones) et de nouvelles pratiques agricoles par un nombre croissant de ménages agricoles : rotation culturale avec légumineuses, semis en ligne, utilisation d'outils aratoires plus adaptés.

La production agricole progresse aussi par l'intérêt d'un plus grand nombre de ménages agricoles à produire pendant les deux saisons agricoles au lieu d'une seule auparavant.

Les 23 bassins de production, dans lesquels le PRODAT intervient actuellement, sont tous dotés d'un réseau de producteurs de semences et de conseillers d'appuis conseils (internes aux OPA pour certains et agents des STD pour la plupart). Il faut dire qu'en dehors des semences, l'accès aux autres intrants et petits équipements (comme le petit outillage) est encore faible et très variable selon les sites. Le programme envisage de faciliter la mise en relation entre fournisseurs/fabricants locaux de petits équipements/matériels et OPA. Pour certains matériels, il est aussi envisagé d'accompagner les unions d'OPA intéressées à en faciliter l'accès à leurs membres.

La vulgarisation des premiers acquis est en cours via le dispositif d'appui/conseils (moniteurs agricoles, animateurs ruraux, leurs superviseurs), les champs écoles paysans et autres parcelles de démonstration, les échanges entre producteurs et entre OPA, les

affiches et les radios rurales.

La qualité de la gestion des unités de transformation et unités de stockage a été améliorée par la mise en place, la tenue régulière et l'exploitation de supports de gestion simples. Toutefois, ces actions ne concernent qu'un nombre limité d'OPA/sites en raison des retards dans l'attribution de certains marchés. Les 4/5 des unités installées en 2016/2017 ont constitué suffisamment de ressources pour acquérir de nouveaux équipements (décortiqueuses).

Les changements en matière de genre et de pratiques agricoles sensibles à l'environnement sont peu perceptibles à ce stade de la mise en œuvre du programme. Pour autant, on note tout de même une progression dans la valorisation des jachères et l'alternance légumineuses/céréales sur les mêmes parcelles.

De même, la participation des femmes dans les organes de gestion des OPA a progressé, passant de 35% en 2016 à 42% en 2017.

Les moniteurs agricoles, les animateurs ruraux et leurs superviseurs sont mobilisés par les inspections provinciales de l'agriculture et du développement rural grâce à un appui du PRODAT via des conventions de subsides. Leur activité a été ralentie à raison de délais dans le paiement des primes et la mise à disposition par les inspections provinciales de moyens de travail. Une solution a été trouvée à ce problème.

Les cadres de concertation agricole et tout appui à leur endroit avaient été suspendus en septembre 2016 par le Ministère provincial de l'agriculture ; cette suspension a été levée en mars 2017 par la mise en place de nouvelles dispositions, au niveau provincial, quant aux missions, composition, fonctionnement de ces cadres de concertation. Ces nouvelles dispositions faisaient de ces cadres de concertation des « quasi structures » selon un processus « Top-down ». En raison des fortes divergences sur ces deux points et sur la demande faite au programme de prendre en charge le fonctionnement de ces « nouvelles structures », le PRODAT n'a fourni aucun appui aux cadres de concertation agricole en 2017. La SMCL a décidé, en fin Octobre 2017, de mettre en place un comité ad hoc pour trouver une solution à cette situation.

2.2.3 Impact potentiel

De 2016 à 2017, le nombre de bassins de production est passé de 13 à 23. Le nombre d'OPA partenaires et ménages directement touchés a connu une évolution similaire.

Antennes	Nombre OPA base			
	Saison A 16	Saison B16	Saison A17	Saison B 17
Bengamisa	28	69	70	64
Banalia	0	41	64	60
Yatolema	86	104	116	96
Opala	0	63	100	95
Isangi	0	0	72	116
Total PRODAT	114	277	422	431

Antennes	Nombre de ménages membres des OPA			
	Saison A 16	Saison B16	Saison A17	Saison B17
Bengamisa	575	1.034	1.505	1.342
Banalia	0	861	686	1.515
Yatolema	1.846	1.763	2.532	2.197
Opala	0	1.323	2.092	1.699
Isangi	0	0	2.161	3.005
Total PRODAT	2.421	4.981	8.976	9.758

Sachant qu'un ménage compte en moyenne⁴ 9,6 (source Baseline PRODAT-Novembre 2015), le nombre de bénéficiaires directs du programme est estimé à fin 2017 à 93 800 personnes.

L'augmentation de la production agricole et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par les exploitations familiales contribueront à améliorer leur sécurité alimentaire et économique des ménages. Les appuis fournis par le PRODAT au niveau post-récolte (transformation et amélioration de la commercialisation), certes à une échelle encore réduite à ce jour, participent aussi à l'amélioration des revenus. Même s'il subsiste des incertitudes sur la poursuite des appuis fournis par les STD après le PRODAT, on peut considérer que le renforcement de capacités d'un nombre élevé de producteurs, l'amélioration du fonctionnement des organisations paysannes et de leur capacité à délivrer des services pertinents à leurs membres sont de nature à contribuer au maintien d'une partie importante des effets du programme.

L'impact recherché du PRODAT consiste en l'amélioration durable de la production agricole et des revenus des exploitations familiales. Au regard des tendances perceptibles à travers les premiers résultats, on peut considérer que la contribution du programme à la réalisation de l'impact recherché est raisonnablement probable.

2.3 Performance de l'output 1

Output 1 : « Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales ».

⁴ 6 personnes en moyenne par ménages en 2005 selon PRAPO

2.3.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur Baseline	Progrès 2016	Progrès 2017	Cible 2017	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1 : Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée						
Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	9,98% soit 1 ménage sur 10	10%	29%	20%	30%	Bonne progression du % de ménages utilisant des semences améliorées en raison de leur disponibilité (appui PRODAT) / accessibilité (cession entre membres des OPA au regard de la participation aux travaux de production de semences, vente de semences aux autres producteurs à un prix supportable). L'accès à des variétés plus performantes (cas du Riz Nérica) explique en partie cette évolution.
Exécution des Plans de production au niveau de l'INERA établis avec objectifs de production concertés avec le COPROSEM et les CARG	A fixer quand les plans de production concertés seront établis	ND	ND	ND	ND	CARG et COPROSEM non fonctionnels
Quantité de semences produites et écoulées par les agris multiplicateurs et OPA (dans la zone d'intervention)	Riz: 37T /34 T	37 /34	205,6/ND	60 /54	100 /90	Semences produites : seules les quantités produites en saison A sont disponibles (sauf pour le manioc) ; les récoltes de la saison B sont en cours. Quantités écoulées : Non déterminées. Le dispositif en place ne permet de documenter qu'une partie des ventes de semences En dehors des légumineuses (fortes attaques d'insectes en saison A, plutôt cultivées en saison B), les niveaux de production atteignent ou dépassent les valeurs cibles de 2017 (saison A et saison B) grâce à l'adoption des semences
	Mais: 25,5 T/ 24,3 T	25,5/ 24,3	29,9 / ND	30 /27	40 / 36	
	Niébé: 13,2 T/ 11,7 T	13,2/11,7	4,2/ ND	15 / 13	20 /18	
	Arachide: 36,1 T/ 35,8 T	36,1/35,8	14,7/ND	40 / 36	50 / 45	
	Manioc : 154950 ml /70200ml	154950/70200 ml	236 667 ml / ND	200000 ml /100000ml	300000 ml /150000ml	

						améliorées, à l'encadrement technique de proximité
Sous résultat 2. Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative						
Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	Semis en ligne: 3%	6%	32%	7%	10%	Adoption remarquable (dépasse largement les prévisions) : augmentation des rendements, facilitation du travail (dont sarclage)
	Matière organique : 6%	6%	2%	9%	15%	Utilisation du compost pas encore systématique (au niveau des jardins de case et périmètres horticoles) Auparavant, considération de l'utilisation de la matière organique pour amendement d'une manière plus générale (hors horticulture, considération SCV). Le niveau atteint en 2016 était visiblement surestimé en raison de l'échantillon.
	semis sous couvert végétal : 0%	5%	5%	4%	10%	SCV pratiqué essentiellement au niveau des CEP/parcelles de démonstration et de certains champs semenciers (pas encore d'appropriation forte au niveau des ménages)
	Agroforesterie : 2%	2%	2%	4%	5%	Travail effectué au niveau des pépinières et CEP/parcelles de démonstration, mise en champ progressive
	Exploitation de bas fond: 6%	BF: 5%	5%	8%	10%	Mise en œuvre d'une 1 ^{ère} phase en 2017 (10 sites pilotes), puis exercice de capitalisation effectué avant 2 ^{ème} phase en 2018 (11 nouveaux sites pilotes)
Sous résultat 3. L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité						
Taux d'utilisation par les femmes	0	ND	23%	8%	20%	L'accès aux petits équipements adaptés est facilité

des ménages ciblés des petits équipements et des intrants						grâce à l'appui de PRODAT (uniquement chez les femmes des OP partenaires) Concerne principalement la houe-fourche jusqu'à présent, diversification prévue
Sous résultat 4. Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils						
Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	Formation 14%	ND	73%	18%	20%	L'accompagnement rapproché des OPA leur permet de proposer de plus en plus de services à leurs membres. La forte progression des IOV en 2017 s'explique aussi par les appuis directs de PRODAT
	Accès aux semences 14%	ND	63%	18%	20%	
	Accès aux équipements 13%	ND	15%	17%	20%	
	Appui à la commercialisation 7%	ND	15%	8%	10%	
	Accès aux informations 6%	ND	80%	10%	15%	

ML : Mètre linéaire ND : non déterminé

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁵	État d'avancement :				Commentaires/Mesures correctives
	A	B	C	D	
1. Appuyer les OPA à planifier l'offre et la demande en semences		x			La première série d'ateliers annuels prévue par rapport à ces thématiques (combinées) a été tenue début 2017 (initialement prévue fin 2016), la deuxième le sera de même début 2018. Un appui-conseil pour la diffusion des semences (vente, métayage) est de mise. La préparation de la mise en place des vouchers a été effectuée (appui à la commercialisation, agrandissement de l'assiette des clients potentiels pour la semence de qualité).
2. Appui aux OPA dans la gestion du système de financement et de distribution aux ménages agricoles		x			
3. Equipement des OPA en stockage et conservation des semences			x		Activité combinée avec le résultat 2 (volet post-récolte) pour le stockage et la conservation des productions agricoles (d'une manière générale)
4. Production et conservation de semence de souche, de prébase et de base et essais participatifs multilocaux des nouvelles variétés, Convention avec IITA et INERA		x			Les activités avec IITA sont en cours et une CSUB avec INERA est envisagée en 2018
5. Appui au contrôle de qualité des semences de base, commerciale et de qualité déclarée (fonctionnement des laboratoires, formation et appui au fonctionnement des inspecteurs, modalité de gestion et de rapportage.		x			Contrôle de la qualité des semences réalisé par SENASEM. Déconcentration envisagée du SENASEM grâce à une CSUB (2018) en vue de rapprocher le service des contrôles des usagers (appui conseils, contrôles plus facilités et moins coûteux).

⁵ A Les activités sont en avance
 B Les activités sont dans les délais
 C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

6. Appui à la production de semence par les OPA et les agrimultiplicateurs dans les trois territoires avec contrat et convention de production en fonction de la demande.	x		Appui (surtout technique) à la production de semences R1 effectué et mise en place de fonds de roulement (rachat partiel pour mise à disposition en aval). Pas de contrat/subvention avec PRODAT (plus de subvention à la production et pas d'existence d'outil adapté).
7. Appui spécifique au développement des filières semencières informelles pour les semences de qualité déclarées	x		Appui (surtout technique) à la production de SQD (filère formelle) effectué et mise en place de fonds de roulement (rachat partiel pour mise à disposition en aval).
8. Appui aux spéculations particulières qui concernent spécifiquement les femmes, tel que le maraîchage, les arbres fruitiers	x		Déjà effectué pour le maraîchage, application des techniques à renforcer (avant complément par fruitiers)
9. Partenariat avec IITA/ICRAF	x		Activité en cours (cf. activité 4)
10. Renforcement du dispositif d'appui conseil et de formation "extérieures"	x		Dans un premier temps, considéré comme transversal et lié aux différentes activités ; à présent considération (budgétaire) spécifique, avec prise en charge missions d'accompagnement de proximité (Agronomes d'Antenne, STD)
11. Développement de champs écoles pilotes dans un territoire, consultation internationale, frais des FFS et ATN	x		Application de modèles « allégés » (recommandation du monitoring externe), pas de recours à une expertise internationale (dépenses plafonnées annuellement)
12. Développement décentralisé de pépinières et de blocs de production des plantes de couverture		x	Mise en place des coffres de germination pilotes, capitalisation des résultats de coffres et d'options alternatives (méthode de trempage) en cours Pépinières en place (gestion à renforcer)
13. Frais d'aménagement spécifique dans les bassins de production (aménagement de bas-fonds, agroforesteries, champs de démonstrations, etc)	x		Mise en œuvre d'une 1 ^{ère} phase en 2017 (10 sites pilotes), puis exercice de capitalisation effectué avant 2 ^{ème} phase en 2018 (11 nouveaux sites pilotes) Travail effectué au niveau des pépinières et CEP/parcelles de démonstration, mise en champ progressive Migration des champs de

			démonstration vers la dynamique CEP
14. Suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement: collaboration avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo, suivi cartographique de l'évolution de l'environnement (appui scientifique)		x	Atelier effectué au niveau provincial et élaboration d'une feuille de route (mise en œuvre retardée suite aux dépenses annuelles plafonnées)
15. Capitalisation d'expérience (voyage d'études et vulgarisation)	x		Capitalisation à l'interne (PRODAT) de voyage d'études PRODADEKK
16. Développement de coopérative de consommation pour les outils agricoles, les emballages, semences maraîchères		x	Outillages et intrants testés, moyens de diffusion à explorer
17. Aménagement spécifique de terroirs, bas-fonds, étang de piscicultures		x	Rizipisciculture proposée dans le cadre de la diversification des activités autour de certains bas-fonds pilotes (phase II)
18. Appui au petit élevage (abreuvoir, bergerie, produit vétérinaire de base, achat de géniteur amélioré)		x	Activité prévue lors de la mise en œuvre de l'interaction agriculture/élevage, avec la mise en place de noyaux d'élevage
19. Accompagner les OPA dans leur rôle d'appui conseil et vulgarisation de nouvelles techniques		x	Divers canaux utilisés (parcelles de démonstration, visites d'échange, radio, ...)
20. Renforcer les capacités des organisations paysannes	x		Appui organisationnel effectué

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Par rapport à l'atteinte du sous-résultat 1 (« Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée »), les principaux progrès réalisés sont démontrés à travers le taux d'utilisation des semences de qualité par les ménages agricoles (29 % atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 20 % et finale de 30 %) et la quantité de semences produites pour les spéculations prioritaires (riz : 205 tonnes atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 60 tonnes et finale de 100 tonnes – manioc : 236.667 mètres linéaires (ML) atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 200.000 ML et finale de 300.000 ML). Pour les spéculations secondaires (maïs, niébé, arachide), les résultats sont plus mitigés (surtout concernant les légumineuses) mais ne devraient pas compromettre l'atteinte de la cible finale.

Les principales activités d'appui engagées (production de semences des différentes générations base-R1-SQD progressivement décentralisées, introduction de nouvelles variétés avec essais multi-locaux et conservation du matériel végétal, contrôle et certification, stockage et conservation, planification de l'offre et de la demande en semences et gestion du système de financement et de distribution aux ménages agricoles) pourront aboutir à l'output envisagé.

Une proportion importante (autour de la moitié) des agri multiplicateurs potentiels initialement pré-identifiés a atteint un niveau technique appréciable, notamment en termes d'installation de champs semenciers, d'autocontrôle, de conditionnement et de stockage.

L'accent reste à mettre sur l'aspect gestion économique et la maîtrise de l'accès au marché des semences. Certains agri multiplicateurs (modèles) gèrent leur activité de manière appréciable (en termes de ressources matérielles et financières) et disposent d'une connaissance de la demande. Des marchés locaux se mettent ainsi progressivement en place, avec une propension à procéder à la vente/achat en espèce (au lieu du métayage) et un coût de la semence se différenciant de la graine de consommation.

Les structures de l'Etat spécialisées dans le domaine de la semence (INERA, SENASEM) collaborent correctement selon leurs missions respectives ; la question demeure en termes de durabilité après projet (prise en charge des prestations), malgré le renforcement économique progressif recherché au niveau des agri multiplicateurs.

La non-fonctionnalité du COPROSEM et des CARG (cf. output 4), pénalise le processus de mise en phase de l'offre et de la demande en semences, mais ne le condamne pas vu la possibilité de s'appuyer sur la concertation locale existante (réseaux d'OP, ...) et l'appui actuellement effectué dans ce sens.

Certains résultats inattendus tels le taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles et la quantité de semences produites (cas du riz) peuvent s'expliquer par la progression vers deux saisons de cultures par an au lieu d'une seule.

Par rapport à l'atteinte du sous-résultat 2 (*« Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative »*), les principaux progrès réalisés sont démontrés à travers le taux d'adoption du semis en ligne par les OP et les exploitations familiales (32 % atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 7 % et finale de 10 %), vu l'augmentation des rendements (semis en quinconce encore plus optimal) et la facilitation des travaux d'entretien (dont sarclage).

Pour les autres itinéraires techniques améliorés et durables, les résultats sont plus mitigés mais ne devraient pas compromettre l'atteinte de la cible finale : l'amendement en matière organique concerne principalement l'horticulture avec l'utilisation de compost ; le semis sous couvert végétal (SCV) est pratiqué au niveau des CEP/parcelles de démonstration et de certains champs de production semencière. Toutefois, cette technique n'est pas encore appropriée par les ménages. L'introduction de l'agroforesterie se fait au niveau des pépinières avec mise en champ progressive ; le cycle végétatif des plantes utilisées étant assez long, les premiers résultats ne seront visibles que dans le moyen terme.

L'exploitation de bas-fonds pilotes a connu une première phase en 2017 (développée sur 12 sites dont 7 dans le territoire de Banalia, 3 à Opala et 2 à Isangi) avec des résultats positifs et une deuxième phase est prévue (rajout de 11 nouveaux sites) avec diversification des activités autres que la riziculture (horticulture, pisciculture). Les rendements obtenus en bas-fonds représentent au moins le quadruple du riz local et au moins le double des variétés améliorées de riz et cultivées dans la zone.

Les principales activités d'appui engagées (mise en place progressive de champs écoles paysans et de parcelles de démonstration, renforcement de la dynamique avec l'appui des structures de recherche, développement décentralisé de pépinières et de blocs de production de plantes de couverture, initiation de l'agroforesterie, aménagement de bas-fonds pilotes) pourront aboutir à l'output envisagé.

Les pépiniéristes ont généralement atteint un niveau technique appréciable ; l'accent reste à mettre sur l'aspect gestion (entrepreneuriale).

Les structures de l'Etat mobilisées pour l'accompagnement de proximité (IPAPPEL) ou la

recherche-action (INERA) dans le cadre de l'amélioration des techniques de production collaborent correctement selon leurs missions respectives ; la question demeure là aussi en termes de durabilité après projet (prise en charge).

Le suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement, en collaborant avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo et en effectuant un suivi cartographique de l'évolution de l'environnement, n'a pu progresser que timidement avec la tenue au niveau provincial d'un atelier spécifique ayant permis notamment l'obtention d'une feuille de route, dont la mise en œuvre est retardée suite aux dépenses annuelles plafonnées (en 2017 et 2018).

Par rapport à l'atteinte du sous-résultat 3 (« *L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité* »), les principaux progrès réalisés sont démontrés à travers le taux d'utilisation par les femmes des ménages ciblés des petits équipements et des intrants (23 % atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 8 % et finale de 20 %) ; cela concerne principalement les houes-fourches jusqu'à présent, mais une diversification est prévue (pré-identification effectuée d'autres outils potentiellement intéressants, pour test et diffusion si résultats probants). Suite à l'identification d'outils et à leur test en milieu paysan, la diffusion à terme est envisagée suivant différents canaux (commerçants et/ou artisans locaux, OP, coopératives, ...).

Le démarrage de certaines activités plus spécifiques relatives à la rizi-pisciculture de bas-fonds et à l'appui au petit élevage est prévu en 2018.

Les principales activités d'appui engagées (développement de coopératives de consommation pour les outils agricoles et autres intrants, aménagement spécifique de bas-fonds avec pisciculture, appui au petit élevage, spéculations particulières tels le maraîchage et les arbres fruitiers) pourront aboutir à l'output envisagé.

Par rapport à l'atteinte du sous-résultat 4 (« *Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils* »), les principaux progrès réalisés sont démontrés à travers la proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OP (49 % en moyenne atteint en 2017 par rapport à une cible 2017 de 14 % et finale de 17 %).

Les principales activités d'appui engagées (accompagnement des OP dans leur rôle d'appui-conseil et vulgarisation de nouvelles techniques, renforcement des capacités des OP) pourront aboutir à l'output envisagé.

Témoignage de Lingofi Atayaka, président de l'organisation des producteurs agricoles de YAOSENGE

« Mon association compte 30 membres effectifs. Avant l'arrivée du PRODAT, on cultivait comme à l'accoutumée. C'est-à-dire qu'on incinérât les champs. On semait à la volée. On détruisait la forêt chaque année à la recherche des terres encore fertiles, etc. A l'arrivée de la CTB- PRODAT, nous avons bénéficié et sommes en train de bénéficier de plusieurs types d'appui qui nous ont permis de beaucoup évoluer dans notre manière de cultiver la terre et de gérer notre revenu.

Le semis en ligne, l'utilisation de semences de meilleure qualité nous ont permis de passer de 600 kg de riz par hectare en saison B 2016 à 1500 kg à l'hectare en saison A⁶ 2017. Nous sommes en train de nous sédentariser après avoir appris la technique de la rotation des cultures.»

⁶ La production de riz est en général plus importante en saison A qu'en saison B en raison de la plus exposition aux attaques d'oiseaux

Points saillants de l'entretien avec Marie Kwakola, Sœur Berthe Mangala et Bora Germaine, membres de la Ligue des Femmes pour le Développement (LIFED) basée à Yanonge-Centre

« Comme son nom l'indique, la Ligue des Femmes pour le Développement (LIFED) est une organisation paysanne composée uniquement de femmes. Elle compte 23 membres. Depuis 2015, l'association bénéficie d'appuis multiformes de la part du projet PRODAT. Au niveau de la production, les membres ont déjà suivi une formation sur les nouvelles techniques culturales et reçu matériel aratoire, semences de qualité, etc... L'avant-dernière saison culturale (saison B 2016), nous avons semé 50 kg de riz sur un hectare pour récolter 500 kg. A la saison culturale A 2017, pour la même quantité de semences mais de qualité meilleure et la même superficie, nous avons récolté 2 tonnes de riz. Dans le même ordre d'idées, nous avons récolté, en saison B 2017, 2000 kg d'arachides sur un hectare contre 600 kg pour la même superficie en saison A 2017. »



Formation pratique au semis en ligne- Yakoko (Opala)



Formation pratique au compostage



Riz de bas-fonds - Bolongo



Renforcement capacités en leadership féminin Banalia

2.4 Performance de l'output 2

Output 2 : « Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte ».

2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur Baseline	Progrès 2016	Progrès 2017	Cible 2017	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1. L'accès aux équipements et petites infrastructures de stockage et de transformation est facilité par le biais du financement						
l'offre de service de transformation par les OPA est renforcée	Batteuses	BTT+ Vanneuse: 2 U	20	20	50	Acquisition de 20 batteuses et 20 vanneuses manuelles confectionnées localement. Mais besoin d'en corriger les mécanismes de fonctionnement Les autres équipements n'ont pu être fournis pour cause de marché infructueux d'achat de décortiqueuses, presses à huile, concasseurs, pressoir à huile palmiste, moulin, trancheuse de manioc. Relance en cours
	Décortiqueuse : 0	5	0	15	25	
	Presse à huile : 0	0	0	2	5	
	Trancheuse : 0	0	0	5	10	
	Moulin : 0	0	1	5	10	
l'offre de service de stockage par les OPA est renforcée	Capacité de stockage installée (tonne) : 0	0	0	140	300	Attribution en cours pour 4 magasins de capacité de stockage unitaire de 120 Tonnes Début exécution : Mars 2018
Sous résultat : 2. La professionnalisation de la gestion des unités de transformation /stockage et de la maintenance des investissements est accompagnée						
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des Unités de Transformation (UT)	0	ND	7 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	Ce résultat concerne 5 DC et 1 ML déjà attribués par PRODAT
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des infrastructures collectives de stockage	0	ND	5 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	Les supports de gestion sont disponibles dans les unités suivies ; leur tenue et leur exploitation sont bonnes à insuffisantes selon les sites
Sous résultat 3. Les compétences des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et du leadership féminin sont renforcées						
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des entreprises agricoles gérées par les femmes	système non fonctionnel (Outils de gestion absents)	ND	5,4 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	
Nombre de femmes gérant les entreprises agricoles	12 femmes sur 100 gestionnaires gèrent les entreprises agricoles	12 femmes sur 100 gèrent des entreprises agricoles	13 femmes sur 100	15%	20%	Légère amélioration mais, contraintes culturelles très importantes

Sous résultat 4. Un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques à l'échelon des zones prioritaires est mis en place et fonctionne						
SIM Fonctionnel (selon existence d'un système de collecte, de traitement et diffusion effectifs)	0%	0%	0%	10%	20%	Suite à la mission d'évaluation à mi-parcours, il a été décidé de promouvoir d'autres mécanismes de mise en relation offre -demande en lieu et place du SIM
Sous résultat 5. Les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation sont améliorées						
Proportion d'OPA dont le chiffre d'affaire augmente	0	ND	61%	15%	25%	Il s'agit des OPA et faïtière ayant reçu un appui de PRODAT en matière de commercialisation via des conventions de subsides
Sous résultat 6. le processus de structuration des OPA, de leurs unions, faïtières et leur capacité à participer aux structures de concertations sont renforcées						
Taux de pénétration des OPA (% de ménages dont un membre adhère à une OPA)	29%	ND	58%	35%	40%	Forte progression à relativiser en raison de l'adhésion opportuniste de certaines personnes aux OPA du fait de la présence du PRODAT.

ND : non déterminé

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁷	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
1. Equipement de transformation 'moulin, décortiqueuses, malaxeurs, calibreurs, etc)			X		Retard lié à la non attribution d'un marché de fournitures de décortiqueuses de riz, matériel de transformation du manioc et de l'huile de palme. Relance en cours mais besoin d'accélérer le processus Besoin d'améliorer le fonctionnement des batteuses et vanneuses manuelles confectionnées localement
2. Construction d'entrepôts et aménagement périphérique (aire de séchage, abris pour équipement, petit bureaux)		X			Processus d'attribution en cours, la capacité à installer dépasse la cible finale du projet.
3. Formations techniques spécifiques		X			
4. Appui à la maintenance des équipements			X		* Les artisans locaux ont été formés * Les boîtes à outils ont également été acquises. Leur mobilisation est retardée en attendant l'acquisition des UT
5. Formations spécifiques entrepreneuriale des femmes		X			
6. Visites d'échanges inter-provinces		X			
7. Mise en place des équipements du réseau d'information sur les prix en matériel de communication : Radio/téléphone					Suite à la mission d'évaluation à mi-parcours, il a été décidé de promouvoir d'autres mécanismes de mise en relation offre -demande en lieu et place du SIM
8. Appui au fonctionnement du réseau d'information sur les prix et facilitation des contrats					
9. Appui à la commercialisation et à l'intégration dans les chaînes de décision		X			
10. Faciliter les collaborations avec les opérateurs privés (transporteurs, commerçants...)		X			

⁷

- A Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

11. Ateliers de formations (atelier annuel décentralisé)		X			
12. Atelier spécifique des sections gender des unions locales et de la Province		X			
13. Appui au fonctionnement des Unions locales et de la Province		X			Appui conseil rapproché aux OP en lieu et place de l'appui au fonctionnement proprement dit

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les indicateurs relatifs à la gestion des unités de transformation/stockage, la commercialisation des produits agricoles, le renforcement des OPA ont bien progressé. Par contre, le nombre d'équipements de transformation, magasins de stockage n'a pas connu de progrès substantiels.

En participant à la collecte de données nécessaires à la réalisation d'études de faisabilité sommaires (sur les unités de transformation, les infrastructures de stockage), les OPA ont été renforcées. Toutefois, la couverture de la zone d'intervention en équipements de transformation est encore faible et en deçà des valeurs ciblées en fin 2017. Comme cela est indiqué, ce retard s'explique par la non attribution d'un marché d'acquisition de matériel de transformation. En ce qui concerne le stockage, les tests de stockage individuel en sacs triple ensachage sont concluants. L'absence d'échange d'air avec l'extérieur entraîne, par asphyxie, la mort des insectes vivants, larves et œufs contenus dans l'emballage triple ensachage. Les produits conservés sont stabilisés après 15 jours de conservation en sacs triple ensachage. Les semences conservées dans ces sacs ont de meilleurs taux de germination. La diffusion de ce matériel à plus grande échelle est envisagée pour 2018.

La construction de quatre (4) magasins de stockage d'une capacité individuelle de 100 - 120 tonnes démarrera au premier trimestre 2018.

Après leur formation, les OPA récipiendaires ont reçu des visites d'appui/ conseils réguliers sur la tenue des supports de gestion et de leur exploitation. En fin 2017, grâce à la bonne exploitation de leurs équipements de transformation, quatre des cinq OPA bénéficiaires de décortiqueuses avaient constitué suffisamment de ressources pour investir dans de nouveaux équipements de transformation.

Les appuis à la commercialisation des produits agricoles ont permis d'obtenir des résultats encourageants :

- **amélioration de 152% en moyenne des revenus des 25 producteurs ayant participé à l'opération crédit/stockage** (via une convention de subsides en partenariat avec une ONG local, le PIDR).

Comparaison des revenus « paysans » nets issus de l'opération crédit stockage ou sans

Site	Nombre de producteurs	Quantité Paddy (kg)	Produit net en franc congolais de la vente d'un sac de riz paddy de 100 kg (1)		% d'augmentation (2-1)/1
			juste après les récoltes-Août 17 - (1)	après crédit stockage Nov 17- (2)	
YANONGE	12	3 316	25.000	54.514	118%
YALOKOMBA	13	12 580	25.000	71.659	187%
Total	25	15 896			
Moyenne			25.000	63.087	152%

- **hausse moyenne de 121% du revenu des 684 producteurs membres d'organisations paysannes et ayant participé à l'opération « Ventes différées et groupées »** (via une convention de subsides en partenariat avec la faïtière paysanne UPDKIS). Les volumes totaux de riz mobilisés par cette opération test s'élèvent à 229,3 tonnes de riz décortiqué (issues de 350, 3 tonnes de riz paddy). Le PRODAT a facilité cette opération de mise à l'échelle de ventes groupées via : définition des étapes clés, rôles et responsabilités des parties prenantes, prise en charge des missions de terrain de la faïtière pour la mise en place et le suivi de l'opération.

Comparaison des revenus « paysans » nets issus de l'opération « Ventes groupées et différées » ou sans

			Revenu « paysan » net de la vente de 100 kg riz décortiqué		
Unions ou Collectifs d'OPA membres	Nombre d'OP	Nombre de producteurs	Ventes individuelles villageoises juste après récolte Août 17 (1)	Ventes groupées à Kisangani sept-déc 17 (2)	% d'augmentation (2-1)/1
COOPA LINDI	8	95	32 000	65 569	105%
COOPA BENGAMISA	8	100	33 500	67 698	102%
COOPA BAMANGA	17	100	35 000	69 641	99%
COOPA BANALIA	6	75	35 000	60 925	74%
COLLECTIF BOKUMA	6	82	32 000	81 898	156%
COLLECTIF YAMBA SUD	3	50	32 000	84 471	164%
COLLECTIF YAISA	11	32	30 000	55 659	86%
COLLECTIF YAONGENDJA	6	50	35 000	83 121	137%
COLLECTIF YAHILA	8	100	35 000	92 230	164%
Total	73	684			
Moyenne			33.280	73.470	121%

A l'image des appuis à la transformation, ces résultats ne concernent qu'un nombre relativement réduit de producteurs. Les bilans de ces expériences sont en cours ; leur capitalisation fera l'objet d'un partage à plus grande échelle avec les OPA et autres acteurs de développement de la zone d'intervention du PRODAT. Ayant été renforcés via les opérations tests, les partenaires mobilisés pour la réalisation du crédit stockage (PIDR) et des ventes groupées et différées (UPDKIS) envisagent d'inscrire ces activités dans leur intervention régulière. Un accompagnement dégressif de PRODAT est envisageable.

Le taux de pénétration des OPA (% de ménages dont au moins un membre adhère à une OPA) a fortement augmenté. Grâce aux formations et à l'accompagnement de proximité, on peut affirmer qu'il y a une réelle amélioration dans la gouvernance, la gestion, les services aux membres dans nombre d'OPA ; ce qui contribue à élargir le *membership* des OPA. Toutefois, la forte progression traduit aussi l'opportunisme de certains producteurs à être membres d'OPA de façon à avoir accès aux appuis du programme.

Sur recommandation de la revue à mi-parcours et en raison des incertitudes sur sa durabilité, la mise en place d'un système d'information sur les prix et les marchés sur

support digital a été abandonnée. En lieu et place, un système de mise en relation offre/demande plus simple, comme les bureaux de vente, sera proposé à un échantillon d'OPA partenaires.

Témoignages de bénéficiaires de l'opération « crédit-stockage »

Suite de l'entretien avec Marie Kwakola, Sœur Berthe Mangala et Bora Germaine (LIFED)

Les OPA LIFED, Etumba na Nzala et Sagesse, qui avaient planté le riz, ont bénéficié d'un crédit stockage de la part de l'Union OPA YAYA. Une femme membre de la LIFED a pu vendre 300 kg de riz pour 150 000 FC (soit près de 100 \$) alors que la même quantité de riz vendue juste après récolte ne lui avait rapporté que 50 000 FC la saison précédente (soit 33 \$, soit une augmentation de 300%).

Une autre membre de la LIFED a vendu une tonne de riz à près de 500 dollars US alors que la même tonne vendue la saison précédente juste après récolte ne lui avait rapporté qu'à peu près 260 USD.

Madame Rosette BAMBALE de la LIFED / Yanonge

« Grace au crédit-stockage, j'ai obtenu un prêt auprès de la Coopec. J'ai ainsi payé les frais de scolarité de mes enfants sans aucune difficulté et j'ai attendu patiemment que le bon moment arrive pour que nous vendions nos produits.

A l'issue de la vente, j'ai reçu 175 000FC du coup que j'ai ajouté au peu d'argent que j'avais pour acheter une parcelle avec une petite maison ici à Yanonge.»

Monsieur Jean-Léonard BASUWA LITUA, Président APCEDO, PK 58 Route Opala / Yalokombe

« Je suis celui qui a introduit le plus gros lot dans cette opération, une tonne et demi. Depuis que j'ai commencé mon travail d'agriculteur, je n'ai jamais obtenu d'un seul coup la somme que j'ai reçue avec l'opération crédit-stockage.

J'ai déposé 1500kg avec un emprunt de 200 000FC pour répondre au besoin de la scolarité des enfants.

Avec cette opération et en deux mois seulement d'attente, il m'a été remis, après déduction des charges (transport, usinage, emballage et remboursement prêt et paiement intérêt) la somme de 400 000FC. Ce qui me fait un total de 600 000FC.

Si j'avais vendu juste après la récolte, j'aurais obtenu juste 200 000FC après décorticage.

L'argent que j'ai gagné a été utilisé, outre la satisfaction des besoins vitaux de la famille, à l'achat de deux hectares de champs et à leur préparation pour avoir plus de produits à proposer à la saison prochaine. »



Unité de décorticage de riz- Yasongo



Formation pratique à l'entretien et à gestion des équipements de transformation



Formation en entrepreneuriat féminin - Bengamisa



Stockage en sac triple ensachage –Yaongendja Opala

2.5 Performance de l'output 3

Output 3 : « Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole ».

2.5.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2016	Valeur 2017	Cible 2017	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1. Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales						
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches d'appui-conseil et de suivi	0	19	149	149	149	Il s'agit d'agents de l'agriculture et du développement rural renforcés et affectés à des tâches d'appuis conseils aux OPA / ménages agricoles grâce aux appuis du PRODAT :
Taux d'équipement de l'institution au regard de ses missions et inventaire régulier du matériel	0%	20%	58%	100%	100%	La quasi-totalité des matériels et équipement sollicités par les STD ont été achetés par la CTB et remis aux STD. Il ne reste quelques accessoires.
Niveau de fonctionnalité du Système de statistique	80%	63%	75%	30%	95%	Niveau de fonctionnalité appréciée sur base de l'existence d'un guide de collecte (30%), de la collecte effective (30%) des données et de leur exploitation/diffusion (40%) Un guide de collecte; traitement des données existe ; toutefois, les données de statistique agricole n'ont été ni collectées, ni diffusées en 2017
Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	21% (OPA qui déclarent être satisfaites des services rendus)	ND	ND	28%	35%	Enquête non réalisée ; Les échanges réguliers avec les OPA indiquent une satisfaction croissante de celles-ci des appuis fournis par les STD. La revue à mi-parcours fait le même constat
Sous résultat 2. Collecte et échange d'informations sur les interventions dans le secteur agricole sont améliorés						
Informations régulières sur l'ensemble des interventions	Inventaire non disponible	0	1	3	8 Inventaires régulièrement mis à jour sur les interventions du PRODAT	Avec la fin des projets d'appui agricole de CARITAS (financé par UE) et LWF, il ne reste plus que CTB/PRODAT
Taux de réalisation du plan annuel des STD	0	0	0%	90%	100%	IPAPEL et IPDR n'ont ni élaboré ni exécuté de plan opérationnel propre en 2017. Cela s'explique par l'absence de budget d'activités réel pour ces inspections. Les seules actions de terrain réalisées par les STD sont celles supportées par le PRODAT via les conventions de subsides ou des missions spécifiques.
Sous résultat 3. La capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole et son partage sont appuyés et facilités						

Nombre d'expériences pratiques capitalisées et diffusées	0	4	0	8	16 expériences capitalisées	
Sous résultat 4. Le SENASEM ET INERA sont appuyés spécifiquement en lien avec les services et produits attendus au niveau semencier						
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de contrôle / certification	0	0	0	0	20	Appui SENASEM en motos et matériel informatique ; convention de subsides en cours de validation en vue du renforcement de capacités de certains agents (5) et de leur déploiement sur le terrain, ainsi que la mise à niveau / recyclage des inspecteurs liés à la coordination provinciale (20)
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de production, de conservation et diversification	0	0	0	0	15	Appui en 2017 limité à la mise en œuvre du projet spécifique avec l'IITA, dont implication <i>coaching</i> de l'INERA. A partir de 2018, renforcement envisagé (à travers une CSUB) au niveau des départements concernés.

ND : non déterminé

État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
<i>Résultat 3</i>					
1. Equipement, motos, vélos, Indemnité, formation, amélioration des liens fonctionnels,		X			Dotation faite, indemnité payées, série des formations. Doter, si possible, les intrants restants
2. Ateliers et formation annuels en matière de gestion de l'environnement, le changement climatique et la déforestation, de la fertilité des sols, par territoire et au niveau de la province		X			Quelques formations organisées en rapport avec ces thématiques. S'assurer de l'application des enseignements reçus
3. Suivi évaluation annuelle par le REDD+				X	Aucune activité réalisée
4. Collecte et échange d'informations sur les interventions du secteur agricole		X			Les données statistiques sont fournies. Veiller sur le timing et la qualité des données.
5. Capitalisation des expériences notoires des différents acteurs du secteur agricole			X		Les enquêtes sont en cours. Nécessité de partager les rapports.
6. Renforcement du SENASEM, ressources humaines, et fonctionnement		X			Dotation faite, indemnité payées, série des formations organisées Appui à la déconcentration de SENASEM pour des appuis conseils et un contrôle de proximité facilités via une Convention de subsides en 2018
7. Renforcement de l'INERA, Ressources humaines et fonctionnement			X		Partenariat dans le cadre de production des semences. CSUB envisagée en 2018 pour un appui à INERA en vue de la production et le maintien des semences

2.5.2 Analyse des progrès réalisés

Les services de l'agriculture et du développement rural ont été renforcés dans leurs rôles d'appui conseils aux organisations de producteurs agricoles grâce aux dotations en équipements, l'appui au fonctionnement et la formation.

Sur une base régulière, les moniteurs agricoles (69) accompagnent les OPA dans les activités de production agricole : délimitation des champs, semis en ligne, semis sous couvert végétal, production de compost, association culturale etc. De même, des animateurs ruraux (41) fournissent des conseils et un appui réguliers aux OPA sur la vie et la structuration des organisations paysannes (gouvernance, planification, gestion etc). Les moniteurs et les animateurs sont eux-mêmes coachés et appuyés par des superviseurs (agronomes superviseurs, chefs de cellule, services spécialisés). Les résultats obtenus au niveau des résultats 1 et 2 sont en partie liés à cette présence des agents de base (moniteurs et animateurs) sur le terrain. Au sujet de cette présence et des appuis conseils fournis par les moniteurs et les animateurs, les OPA et les ménages agricoles évoquent spontanément leur satisfaction et les éventuelles difficultés en comparaison avec les périodes antérieures (surtout dans les territoires de Banalia et Opala). Au total, 149 agents des services techniques ont été mobilisés en 2017. Ils ont

⁸

- A Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

tous reçu une formation de mise à niveau. Toutefois, le niveau initial de la plupart des moniteurs et animateurs est relativement faible. C'est pourquoi, leur formation se poursuit via leur participation aux formations destinées aux OPA et à travers des appuis in situ de leurs superviseurs et des services techniques. Le staff PRODAT participe à ce renforcement de capacités à l'occasion de missions conjointes sur le terrain.

Par contre, on observe peu ou pas de changement dans la mise en œuvre d'autres fonctions des services techniques de l'agriculture et du développement rural : planification, information statistique, capitalisation des expériences. Ni l'IPAPEL, ni l'IPDR n'ont élaboré de plan annuel de travail 2017 faute de budget propre. Les activités de terrain réalisées par ces deux inspections sont, pour l'essentiel, celles appuyées par le PRODAT (et PRODET pour certaines activités du développement rural). De même, aucune documentation de statistique agricole de l'année 2017 n'a été produite. Des échanges, sur ces questions, ont été organisés avec les deux inspections.

De façon générale, l'absence de budget propre en faveur des services techniques provinciaux de l'agriculture et du développement rural fait peser un risque non négligeable sur la durabilité potentielle de certains résultats du PRODAT, comme l'accès des OPA aux services d'appui-conseils des STD. C'est ce qui explique l'arrêt de la quasi-totalité des activités d'appui pendant les périodes qui séparent deux conventions de subsides (1 mois voire plus). Ce problème a été présenté à la SMCL.

Comme en 2016, le SENASEM a été mobilisé pour le contrôle des semences ; le dialogue avec ce service et le Ministère provincial de l'agriculture a permis de faire reconnaître la place et le rôle de la SQD dans le contexte de la Tshopo. Dans la perspective d'un appui et des conseils réguliers aux producteurs de semences, de contrôles de proximité plus faciles et moins coûteux, le principe et les modalités de déconcentration de quelques inspecteurs semenciers dans les territoires (donc proximité avec les bassins de production) ont été convenus avec le SENASEM. Les appuis prévus à cette fin et au renforcement de capacités de SENASEM seront mobilisés en 2018.

2.6 Performance de l'output 4

Output 4 : « Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées ».

2.6.1 Progrès des indicateurs

	Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur 2016	Valeur année 2017	Cible 2017	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1 : Les CCP/CARG aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs sont appuyés (renforcés)	Nombre de CARG fonctionnels selon niveau (P, T, S)	0	0	0	9	9	Suspension par le Ministère provincial de tout appui aux CARG entre septembre 16 et février 17
	Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	0	0	0	100%	100%	Décision de mettre en place de nouveaux CARG selon un processus top/down ; mais aucun appui du PRODAT en raison de divergence sur le type d'appui.
Sous résultat 2 : Le renforcement des partenariats intersectoriels et interinstitutionnels est appuyé (facilité)	Niveau de mise en œuvre de la nouvelle « feuille » de route COPROSEM						Feuille de route non disponible

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹ <i>Résultat 4</i>	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
1. Accompagnement des structures de concertation				X	Voir option levée par la SMCL
2. Accompagnement organisation et animation des réunions CCT et CCS				X	Voir option levée par la SMCL

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Aucune activité d'accompagnement des cadres de concertation n'a été réalisée en 2017. Conséquemment, il n'y a aucun progrès sur les indicateurs de suivi de cet output.

La suspension de tout appui aux cadres de concertation, décidée par le Ministère

⁹

- A Les activités sont en avance
- B Les activités sont dans les délais
- C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
- D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Provincial de l'agriculture en septembre 2016, a été levée en mars 2017. Entre temps, de nouvelles dispositions quant aux attributions, composition, modalités de mise en place des cadres de concertation du secteur agricole (CCPA pour le secteur agricole en général et COPROSEM spécifiquement pour le secteur semencier) ont été arrêtées par l'autorité provinciale à l'initiative du Ministère Provincial de l'agriculture. Ces nouvelles dispositions confient aux cadres de concertation de larges attributions et en font des quasi-structures dont le statut n'est d'ailleurs pas défini par la loi. Leurs attributions sont larges et vont bien au-delà de la concertation, de l'émission d'avis consultatifs. Le mode de mise en place retenu consiste à mettre en place les cadres de concertation au niveau provincial d'abord ; suivant une démarche top/down, les cadres provinciaux ont la charge de mettre en place les cadres de concertation de niveau infra. Rappelons que les premiers cadres de concertation (CARG) avaient été mis en place selon la même démarche en 2012/2013 et avec l'appui de projets antérieurs. Le diagnostic fait par PRODAT en 2016 indique qu'aucun de ces cadres ne fonctionnait en l'absence de dynamique propre et d'un minimum de ressources.

Après leur mise en place et afin de convenir des appuis / accompagnements éventuels dans la perspective du renforcement de la concertation agricole, des réunions de travail ont été organisées entre le PRODAT avec chacun de ces cadres de concertation provinciaux. Les activités proposées par ces nouveaux cadres allaient bien au-delà de la concertation. Par ailleurs, la demande était faite au PRODAT de financer les dotations en équipements de ces structures et de prendre en charge leur fonctionnement. En raison de divergences persistantes sur ces deux points, aucun appui n'a pu être envisagé.

Le PRODAT accompagnera les actions de concertation dans le secteur agricole, de partage de l'information, de construction d'une vision commune (agriculture en général, semences etc.). Par contre, l'appui à la mise en place et au fonctionnement de « structures de concertation » ne peut être envisagé puisque ne contribuant pas à la réalisation des résultats du programme. En effet, la concertation sectorielle peut et doit se faire par les acteurs du secteur sur la base de dynamiques locales existantes ou à stimuler.

Comme suite aux recommandations de la revue à mi-parcours, la SMCL d'octobre 2017 a décidé de mettre en place un groupe de travail afin de convenir des appuis de PRODAT à la concertation agricole. Le nouveau gouvernement a pris fonction en fin octobre 2017 ; la mise en place de ce groupe de travail est attendue dans le courant du premier trimestre 2018.

2.7 Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

La stratégie et le plan d'action « Genre » du PRODAT ont été élaborés en 2017 avec la participation des OPA féminines, des représentantes des OPA mixtes, des services techniques en charge de la promotion du genre au niveau des territoires et de la Province.

De façon régulière, les OPA sont sensibilisées sur la nécessité de confier aux femmes des postes de responsabilité dans les organes de décision, de les faire participer aux formations proposées par le PRODAT. Le pourcentage de femmes présentes dans les organes de gestion des OPA a ainsi progressé de 35 à 42% entre 2016 et 2017. En plus des formations pour un public mixte, des formations spécifiques ont aussi été organisées en faveur des femmes : leadership, entrepreneuriat féminin, horticulture.

Le suivi du nombre de femmes participant aux formations indique une proportion de femmes de 25% en 2017.

Résultats	Nombre de personnes formées			
	Hommes	Femmes	Total	% de femmes
Résultat 1	2.276	643	2.919	22%
Résultat 2	565	287	801	36%
Résultat 3	282	32	314	10%
Résultat 4	48	102	150	68%
Total global	3.171	1.064	4.184	25%

29 organisations féminines ou majoritairement féminines ont été formées et accompagnées à la mise en place de jardins maraîchers. La production de ces jardins est consommée en partie et vendue en partie.

Dans le cadre de la journée de la femme, le PRODAT a facilité la participation de femmes leaders paysannes à des débats organisés à Kisangani sur la question Genre. Dans le même cadre, une sensibilisation et une présentation de quelques textes de lois sur la place de la femme ont été organisées dans les zones d'intervention du programme.

Le plan d'action « Genre » a retenu l'alphabétisation des femmes comme contribution significative à leur « empowerment ». 400 femmes, identifiées au sein des organisations de producteurs, recevront cette formation en 2018. En prélude à cette formation, 494 personnes (319 femmes et 175 hommes) ont été sensibilisées à la nécessité d'alphabétiser les femmes en vue de leur faire jouer un rôle plus important dans la vie des OP, de leur donner la possibilité de mieux gérer leurs activités grâce à la tenue de supports écrits.

Témoignage de Raphaël Dz'bo / Enseignant à l'ITA YANONGE et époux d'Abondjo Marie, membre de la LIFED

« Je suis détenteur d'un diplôme de graduat que je suis redevable de ma femme dans la mesure où elle a contribué à mes frais académiques de la première année de graduat jusqu'à la dernière, soit de 2015 à 2017 ; et ce grâce à son engagement dans l'association LIFED appuyée par PRODAT depuis 2015.

Il n'y a pas que ça, dernièrement, en juin 2017, mon épouse a apporté des chaises neuves en plastique qui permettent d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions. Elle a apporté également un matelas en mousse qui a remplacé celui que nous avons cédé aux enfants qui dormaient sur une mousse si peu épaisse et pas très différente d'une natte. Ces ressources proviennent de la vente des produits des champs. Au sein de son association, une partie du revenu va dans la caisse commune tandis que le reste est redistribué en espèce et en nature selon les besoins exprimés par les membres. Lorsque sa quote-part ne suffisait pas pour payer mes études, l'association lui faisait un prêt à rembourser sans aucun intérêt.

Pour tout dire, nous sommes ensemble depuis 19 ans mais je ne m'étais pas encore acquitté de sa dot. Je viens de régulariser notre situation matrimoniale (en septembre 2017) en payant la dot de ma femme grâce à un prêt que m'a fait son association et que je devrai rembourser sans aucun intérêt ».

2.7.2 Environnement

La promotion d'actions ayant à la fois peu d'impact négatif sur l'environnement et contribuant au recul de l'agriculture sur brûlis sont au cœur des appuis à la production agricole : semis sous couvert végétal (variante de l'agriculture de conservation), agro

foresterie, valorisation des jachères, valorisation des bas-fonds. Ces actions sont conçues puis mises en œuvre en lien avec les services techniques de l'agriculture, les partenaires de recherche & développement, les organisations de producteurs agricoles.

Le suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement, en collaborant avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo et en effectuant un suivi cartographique de l'évolution de l'environnement, n'a pu progresser que timidement avec la tenue au niveau provincial d'un atelier spécifique ayant permis notamment l'obtention d'une feuille de route, dont la mise en œuvre est retardée suite aux dépenses annuelles plafonnées (en 2017 et 2018).

2.8 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progrès	Statut
Incertitude sur les dates de semis en raison de la tendance au décalage des saisons agricoles	Q4 2017	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Capitaliser et partager les bonnes pratiques des OPA en matière de date de semis	PRODAT	Q2 2018		En cours
Contexte électoral	Q2 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Adaptation des interventions en cas de besoin	PRODAT	2016 et années suivantes		En cours
Mise en œuvre par des tiers d'actions opportunistes en raison du contexte avec une démarche contraire à celle du programme	Q4 2017	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Echanges réguliers avec les différents intervenants Continuer d'expliquer aux partenaires et groupes cibles le bien fondé des stratégies du PRODAT	PRODAT	2018 et années suivantes		En cours
Restructuration du Ministère de l'agriculture et personnel peu opérationnel	Q2 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Lobby auprès du Gouvernement	SMCL	2016 et années suivantes	Aucune avancée	
Risque de change	Q2 2015	FIN	Medium	Medium	Medium Risk					

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

- Priorité au développement et à l'atteinte des objectifs dans les bassins existants

Au terme des ateliers de priorisation, vingt-six (26) bassins de production avaient été retenus par les parties prenantes. Au regard de l'étendue des zones concernées, il a été retenu d'accorder la priorité à l'atteinte des résultats dans les 23 bassins de production couverts en début 2017. Ce choix accroît les chances d'obtention de résultats consistants dans les bassins finalement retenus. Par ailleurs, les trois bassins non couverts sont concernés par la suspension des travaux de désenclavement routier de mi-mai 2017.

- Restructuration de l'offre PRODAT

Comme suite à la revue à mi-parcours, le PRODAT a retenu de revoir son offre d'appui aux OPA. Dans la pratique, il s'agit de procéder à un « fine tuning » de l'offre d'appui de PRODAT aux OPA en fonction des besoins des ménages et des organisations.

Sur la base des travaux de Baseline de PRODAT, une typologie des ménages agricoles a pu être établie :

- Ménages dont les stratégies sont basées sur la sécurité alimentaire : la production agricole est destinée exclusivement à la consommation de la famille ; les superficies exploitées sont faibles et une partie de la force de travail est valorisée à l'extérieur comme main-d'œuvre agricole rémunérée
- Ménages dont les stratégies sont basées sur sécurité alimentaire et sécurité économique : la production agricole est consommée en partie et vendue en partie. C'est le cas de la majorité des ménages de la zone d'intervention du PRODAT. Ces ménages valorisent en général une combinaison relativement variée de spéculations : manioc, riz, maïs, bananes, petit élevage.
- Ménages dont les stratégies sont basées sécurité alimentaire et sécurité économique renforcée : ces ménages ont les mêmes stratégies que le précédent groupe ; ils sont plus des activités agricoles spécialisées que l'on pourrait qualifier d'activités génératrices de revenus : production de semences, pisciculture etc.

L'offre « revue » de PRODAT permet de proposer des appuis en fonction du type de ménages membres des OPA, du niveau de structuration de chacune des OPA. Le niveau de structuration de celles-ci est établi sur la base de critères de gouvernance, gestion, démocratie interne, performances en termes de services aux membres.

Le plan de mise en œuvre de cette réorientation stratégique a été validé par le comité de pilotage d'Octobre 2017.

- Relance, par le président de la SMCL, des échanges pour convenir du contenu des appuis du PRODAT à la concertation agricole

Les deux dernières réorientations stratégiques sont des recommandations de la revue à mi-parcours de PRODAT.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Structuration de « l'offre projet » (modèles standards) : Mettre en place une démarche « ingénierie sociale » visant à répondre à la question « quel modèle pour quelle OPA ? » : vision définie avec l'OPA des ambitions réalistes au terme du programme	PRODAT / ATI Resp. Prodat	Q2/2018
Adaptation des outils d'appui /conseil (conventions, outils de suivi, coordination moniteurs /animateurs)	PRODAT / ATI Resp. Prodat	Q2-18
Définition détaillée/chiffrée des modèles de développement (y compris aspects de faisabilité économique et financière) (R1+R2)	PRODAT/ ATI agro et ATN post récolte	Q2-2018
Intensification du développement de l'outillage manuel et intrants (élargissement de l'offre) (R1)	PRODAT/ ATI agro	Q2 2018
Suspension de la mise en place d'un SIM sur support digital et développement d'un dispositif simple d'information semence et produits agricoles en général (offre/demande)	PRODAT : ATI agri / ATN post récolte	Q2 2018
Dans le cadre des appuis aux STD, convenir avec eux des résultats à terme au regard de l'état des lieux ; sur cette base, mettre en œuvre les appuis via des conventions de subsides avec des évaluations périodiques des progrès réalisés	PRODAT / ATI Renforcement de capacités	2018 selon calendrier nouvelles conventions de subsides
Animer la relance avec les autorités nationales et provinciales de la concertation et négociation sur le contenu de cette composante et son budget	Task force mise en place par SMCL	Q1 2018
Renforcement des compétences « au champ » des acteurs (moniteurs, animateurs)	STD	Continu (en cours en 2017 via les conventions de subsides)

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Augmentation appréciable du taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles, suite à l'introduction de variétés adaptées (cas du riz : deux saisons culturales par an au lieu d'une seule) et la mise en place d'un réseau décentralisé d'agri multiplicateurs (appui pour initiation de fonds de roulement).	Ménages agricoles et agri multiplicateurs Services de l'Agriculture Autres programmes agricoles ENABEL
Amélioration de la gestion des petites unités de transformation grâce à la mise en place, la tenue et l'exploitation de supports simples de gestion et un accompagnement rapproché	STD, OPA, Enabel
Existence de marge d'amélioration significative des revenus des producteurs agricoles via des opérations post récolte : transformation et ventes groupées/différées, crédit stockage	OPA, ONG, STD, Enabel
Renforcement des capacités et professionnalisation des OPA, des ONG locales par le « faire faire » accompagné/ cas des ventes groupées et du crédit stockage.	OPA, ONG, STD, Enabel

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		

2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?	
	A Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X	B La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.

	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?		
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfiques d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
				X

4.1 Durabilité financière/économique ?

	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
X	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la

		durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
X	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision			Action			Suivi	
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statut
Organiser des réunions techniques tous les 3 mois, pour un suivi rapproché du programme, surtout en cette phase de démarrage	mai-15	PV SMCL 0	Réunion technique organisées tous les 3 mois	Resp. PRODAT	à mi-chemin entre 2 SMCL	Organisation effective tous les 3 mois ; réunion technique N°4 organisée en sept 16 Les réunions techniques étaient conçues pour faciliter les interactions en début de programme. Ont tendance à se substituer aux réunions du CoComa décidé par la SMCL	EN COURS
Redéfinir les processus pour associer des agents de la cellule provinciale des marchés publics locaux dans les processus de passation à la CTB pour un transfert de compétence et d'appliquer les clauses des DTF sur l'élaboration des marchés publics.	mai-15	PV SMCL 0	Le gouvernement provincial transmettra à la CTB la situation de la cellule Marchés Publics : nombre d'agents, statuts, état de paiement des salaires, nombre de marchés 2015, plan de passation 2016 etc	Coordination	SMCL Déc 16	La documentation n'a toujours pas été transmise à la CTB. A la SMCL du 28 Juin 2016, il a été annoncé que la cellule Marchés publics de la Province orientale a été dissoute. Une nouvelle cellule Marchés Publics Province de la Tshopo sera mise en place. Point en janvier 2018 : aucune avancée	ABANDON
Organiser les formations en faveur des agents de la cellule MP de la Province sur les procédures de passation de marchés de l'Union Européenne et de la Belgique applicables conjointement avec l'UCAG MINAGRIDER pour leur permettre d'être plus efficaces	mai-15	PV SMCL 0		Coordination			ABANDON
Tirer des leçons des programmes précédents (CTB et autres) et valoriser leurs acquis.	mai-15	PV SMCL 0	Documentation des expériences récentes / échanges	Resp. PRODAT et autres ATI		Actions régulières et continues	REALISE

			avec les acteurs				
Tout en respectant les grands principes définis dans le DTF, la CS et le PIC, veiller à ce que dans des activités agricoles secondaires puissent être prises en compte en fonction des réalités locales	mai-15	PV SMCL 0	Interventions ponctuelles et limitées sur autres filières	Resp. PRODAT		Action continue	REALISE
Assurer une corrélation entre les infrastructures de désenclavement, les bassins de production et les spéculations prioritaires dans ces bassins (recours à la cartographie pour la visibilité.	mai-15	PV SMCL0	Sélection des travaux de désenclavement multimodal sur la base des bassins prioritaires sélectionnés selon un processus participatif par le PRODAT pour Isangi	Resp. PRODAT et PRODET	1/12/2016	corrélation établie dans les territoires d'Opala, Banalia et Isangi	REALISE
Création de sous résultats entre Résultats et activités	févr-16	PV SMCL1	Insertion de Sous Résultats entre Résultats et activités dans la matrice de Suivi évaluation du PRODAT	Responsable de Suivi Evaluation	1/03/2016		REALISE
Nouveau dispositif opérationnel : 1 antenne à Banalia, 1 antenne à Bengamisa, 1 antenne à Yatolema, 1 antenne à Opala, 1 antenne à Isangi ; chacune antenne est dotée de compétences en agronomie et renforcement de capacités	févr-16	PV SMCL1	Création des antennes et mobilisation du personnel technique prévu	Resp. Technique PRODAT	1/05/2016	Mobilisation des chefs d'antenne ; mobilisation partielle des compétences en renforcement de capacités et agronomes pour Opala, Banalia, Bengamisa et Yatolema	REALISE

Mettre en place un Comité de concertation Multi acteurs en lieu et place d'un Coresponsable	févr-16	SMCL		Resp. PRODAT et PRODET	Fin juin 2016	Projet de ROI du Comité soumis à la SMCL du 28 Juin 2016 ; des amendements ont été faits et une validation sera faite via le PV de ladite SMCL Point sur CoCoMa à la RT de septembre et sollicitation du Président de la SMCL de procéder à la mise en place du CoCoMa Point janvier 18 : aucune avancée recommandation à abandonner et poursuivre avec les réunions techniques trimestrielles	ABANDON
En cas d'égalité de compétence, favoriser les ressortissants de la Tshopo dans les recrutements	Février 16	SMCL		Prog. Provincial Tshopo		Action continue	REALISE
Réaménagement budgétaire	juin-16	SMCL	Réaménagement budgétaire	Resp. PRODAT et RAFI		Réalisé	REALISE
Revoir la matrice de suivi des résultats en supprimant les quelques indicateurs d'activités	déc-16	SMCL		Resp. PRODAT			REALISE
Mettre en place une Task force qui proposera les modalités d'appui du PRODAT aux cadres de concertation (COPROSEM et CCPA)	oct-17	SMCL		Président SMCL	1/04/2018		
Engager des actions en vue de revoir ou d'annuler les contrats de cession des équipements de transformation mis en place par PAIDECO (rizeries, baleinières) et mobiliser de nouveaux acquéreurs / exploitants	oct-17	SMCL		MINAGRI provincial	1/04/2018		

4.3 Cadre logique mis à jour

Logique d'intervention	Sous résultat	Libellé IOV	Définition	Distinction Genre	Fréquence de collecte
Objectif spécifique : Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés		Productivité agricole	Rendements moyens en riz (local et amélioré) et manioc chez les ménages bénéficiaires du projet	Non	saison
		% de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires	Proportion de jachères et de forêts secondaires exploitée par les paysans par rapport à la totalité des terres exploitées	Non	Par année
		Nombre de bassins de production dotés d'un réseau de fournisseurs et d'acteurs d'appui conseils de proximité fonctionnel	Un réseau est considéré comme fonctionnel s'il existe au moins dans le bassin versant : 1 fournisseur de semences + 1 fournisseur d'intrants, un conseiller agricole actif	Oui	semestre
		Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	Proportion de femmes dans les organes de décision des OPA	Oui	annuel
Logique d'intervention	Sous résultat				
Résultat 1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des	<i>Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée</i>	Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	Proportion de ménages ayant utilisé, dans au moins une de leur parcelle au cours de la saison, des semences améliorées	Oui	Annuel
		Exécution des Plans de production au niveau de l'INERA établis avec objectifs de production concertés avec le COPROSEM et les CARG	Quantité de semence de pré base et base produite et écoulee par l'INERA & l'IITA en rapport avec quantités demandées (COPROSEM, CARG, OPA, ...)	Non	Par saison

exploitations familiales		Quantité de semences produites et écoulées par les agri multiplicateurs et OPA (dans la zone d'intervention)	Quantité de semences R1, R2 et SQD produite et écoulee par les agri multiplicateurs (encadrés ou non par une OPA)	Non	Par saison
	<i>Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative</i>	Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusées auprès des OP et des exploitations familiales	Proportion de ménages agricoles ciblés ayant adopté une ou plusieurs pratiques durables (spécifiées par type, cf. PNIA) pendant au moins deux saisons agricoles successives	Oui	Par saison
	<i>L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité</i>	Taux d'utilisation par les femmes des ménages ciblés des petits équipements et des intrants	% de femmes utilisant des équipements/outillage adaptés (nouveaux) et /ou ayant accès aux intrants dans la zone d'intervention	Oui	Par année
	<i>Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils</i>	Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	Proportion des ménages ayant accès aux prestations et appuis conseil fournis par les OPA et les prestataires de service accompagnés par le PRODAT	Non	Par année
Résultat 2 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte	<i>L'accès aux équipements et petites infrastructures de stockage et de transformation est facilité par le biais du financement</i>	l'offre de service de transformation par les OPA est renforcée	Nombre d'Unités de transformation installées	Non	Semestre
		l'offre de service de stockage par les OPA est renforcée	Capacité de stockage en tonne	Non	Semestre
	<i>La professionnalisation de la gestion des unités de transformation /stockage et de la maintenance des investissements est accompagnée</i>	Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des UT	Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables des UT et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour les 2 autres supports, exploitation des supports de	Non	semestre

			gestion : 4 pour cahier de caisse, 3 pour les 2 autres)		
		Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des infrastructures collectives de stockage	Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables des UT et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour les 2 autres supports, exploitation des supports de gestion : 4 pour cahier de caisse, 3 pour les 2 autres)	Non	semestre
	<i>Les compétences des femmes en matière d'entreprenariat agricole et du leadership féminin sont renforcées</i>	Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des entreprises agricoles gérées par les femmes	Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables des UT et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour les 2 autres supports, exploitation des supports de gestion : 4 pour cahier de caisse, 3 pour les 2 autres)	Non	semestre
		Nombre de femmes gérant les entreprises agricoles	Les femmes qui gèrent les unités de transformations des produits agricoles, les boutiques d'intrants, les entrepôts,	Oui	semestre

	<i>Un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques à l'échelon des zones prioritaires est mis en place et fonctionne</i>	SIM Fonctionnel	Système de collecte, de traitement et de diffusion d'infos sur les prix de quelques produits agricoles, intrants	Oui	Semestre
	<i>Les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation sont améliorées</i>	Proportion d'OPA dont le chiffre d'affaire augmente	Nombre d'OPA ayant répondu "En forte augmentation" ou "En légère augmentation" pour l'évolution de leur chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années (Q1.7) / nombre d'OPA enquêtées	Non	annuel
	<i>le processus de structuration des OPA, de leurs unions, faitières et leur capacité à participer aux structures de concertations sont renforcées</i>	Taux de pénétration des OPA	% des ménages dont au moins 1 personne est membres d'une OPA	Oui	annuel
Résultat 3 : Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole	<i>Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales</i>	Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches d'appui-conseil et de suivi	Nombre des agents de STD dont les capacités sont renforcées afin qu'ils puissent exercer effectivement au niveau provincial, territorial et du secteur leurs fonctions d'appui conseil et de suivi.	Oui	semestriellement
		Taux d'équipement de l'institution au regard de ses missions et inventaire régulier du matériel	Equipements suffisants en quantité et qualité fournis par le PRODAT au regard des besoins validés	Non	semestriellement
		Niveau de fonctionnalité du Système de statistique	Le niveau de fonctionnalité est une notation (sur une échelle de 0 à 100) obtenue à travers une évaluation participative, regroupant les responsables de IPAPL et des agents du PRODAT, de plusieurs critères / assertions prédéfinis (Système de statistique basé sur un manuel de procédure appropriée et par des acteurs capables de collecter, traiter et diffuser les	Non	Par saison

			informations)		
		Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	Indice de satisfaction = proportion d'OPA « Satisfait / S » + « Très satisfait / TS » en %	Oui	Enquête annuelle
	<i>Collecte et échange d'informations sur les interventions dans le secteur agricole sont améliorés</i>	Informations régulières sur l'ensemble des interventions	Inventaire régulièrement mis à jour des interventions dans le secteur	Non	Annuel
		Taux de réalisation du plan annuel des STD	Activités annuelles planifiées et réalisées par IPAPEL/ IPDR	Non	Annuel
	<i>La capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole et leur partage sont appuyés et facilités</i>	Nombre d'expériences pratiques capitalisées et diffusées	inventaire / documentation/ diffusion des pratiques (succès et échecs) et des expériences	Non	semestriellement
	<i>Le SENASEM et l'INERA sont appuyés spécifiquement en lien avec les services et produits attendus au niveau semencier</i>	Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de contrôle / certification	Nombre des fonctionnaires capacités dans le domaine de contrôle et certification semences et du matériel végétatif	Oui	annuel
		Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de conservation et diversification	Nombre des fonctionnaires aptes dans le domaine de la conservation, la production et la diversification des semences et du matériel végétatif.	Oui	annuel
Résultat 4 : Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées	<i>Les CCP/CARG aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs sont appuyés (renforcés)</i>	Nombre de CARG fonctionnels selon niveau (P, T, S)	CARG connaissant leurs missions	Non	semestriel
		Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	Oui	semestriel
	<i>Le renforcement des partenariats intersectoriels et interinstitutionnels est appuyé (facilité)</i>	Niveau de mise en œuvre de la nouvelle « feuille » de route COPROSEM	Nouvelle « feuille » de route COPROSEM établie, mise en œuvre et suivie	Non	saison

4.4 Aperçu « MoRe Results »

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR en Q4 / 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	2020
Missions de backstopping depuis le 01/01/2017	Q1 2017

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**
 Budget Version : **C03** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4
A Les OPA ET OPÉRATEURS		4.739.940,00	859.999,64	219.155,33	278.377,50	236.676,64	138.443,63	872.653,10	1.732.652,76	3.007.287,24	37%
01 Etude socio-économique		68.000,00	53.765,74	70,84	28,18			99,02	53.864,76	14.135,24	79%
01 Etude socio-économique		REGIE 68.000,00	53.765,74	70,84	28,18			99,02	53.864,76	14.135,24	79%
02 Développer une offre		1.155.720,00	215.160,90	92.357,80	66.315,65	77.368,53	49.195,66	285.237,65	500.398,56	655.321,44	43%
01 Appuyer les OPA à planifier		REGIE 25.000,00	1.844,22	6.073,13	5.350,46	778,56	-147,99	12.054,16	13.898,38	11.101,62	56%
02 Appuyer les OPA dans la		REGIE 25.000,00	7.587,15	8.453,48	154,74	690,07	207,10	9.505,40	17.092,55	7.907,45	68%
03 Equipement des OPA en		REGIE 100.000,00	680,75	879,21	1.671,75	74,43	85,07	2.710,46	3.391,21	96.608,79	3%
04 Production et conservation		REGIE 310.000,00	44.624,65	84,97	23.295,95	389,32	12.435,21	36.205,46	80.830,11	229.169,89	26%
05 Appui au contrôle de qualité		REGIE 120.000,00	16.658,08	12.848,91	6.336,22	15.367,98	6.117,69	40.670,81	57.328,89	62.671,11	48%
06 Appui à la production de		REGIE 175.000,00	57.769,00	26.638,11	4.469,17	1.607,86	150,41	32.865,54	90.634,54	84.365,46	52%
07 Appui spécifique au		REGIE 175.000,00	37.640,66	28.205,19	15.310,84	35.030,04	2.476,58	81.022,66	118.663,32	56.336,68	68%
08 Appui aux spéculations		REGIE 48.000,00	0,00		423,74	11.970,67	212,57	12.606,98	12.606,98	35.393,02	26%
09 Assistance technique		REGIE 75.000,00	7.553,68	1.812,49	3.194,26	3.264,39	16.827,67	25.098,82	32.652,50	42.347,50	44%
10 Expert national semences		REGIE 102.720,00	40.802,71	7.362,30	6.108,50	8.195,22	10.831,35	32.497,37	73.300,08	29.419,92	71%
03 Amélioration des		1.564.500,00	136.732,73	56.292,91	87.727,96	72.051,78	20.530,51	236.603,15	373.335,89	1.191.164,11	24%
01 Convention de coopération		REGIE 320.000,00	0,00		11.298,17		7.229,12	18.527,29	18.527,29	301.472,71	6%
02 Renforcement du dispositif		REGIE 150.000,00	10.834,82			547,99	7.871,33	8.419,33	19.254,15	130.745,85	13%
03 Développement de champs		REGIE 412.500,00	34.259,78		30.325,28	32.353,09	1.826,19	64.504,56	98.764,34	313.735,66	24%
REGIE		11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
COGEST											
TOTAL		11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 17/01/2018

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C03** Year to month : **31/12/2017**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4					
	REGIE	51.000,00	11.345,43	1.913,14	3.483,76	3.429,44	3.552,65	12.378,99	23.724,42	27.275,58	47%	
B Les OPA ET OPERATEURS		1.573.720,00	150.248,40	47.997,28	89.064,05	43.200,86	61.871,77	242.133,95	392.382,36	1.181.337,64	25%	
01 Financer des équipements		870.000,00	47.984,67	10.999,72	37.037,77	9.925,70	17.641,11	75.604,30	123.588,98	746.411,02	14%	
01	Etude de rentabilité des	REGIE	0,00	381,32		54,81		54,81	436,13	-436,13	7%	
02	Etude de marché sur les	REGIE	0,00	0,00					0,00	0,00	7%	
03	Equipement de	REGIE	400.000,00	46.168,87	3.845,88	17.241,71	85,85	139,85	21.313,29	67.482,16	332.517,84	17%
04	Construction d'entrepots et	REGIE	470.000,00	1.434,48	7.153,83	19.741,26	9.839,86	17.501,26	54.236,21	55.670,69	414.329,31	12%
02 Encadrement et		272.720,00	63.095,18	8.919,24	16.428,85	11.359,93	13.190,31	49.898,33	112.993,51	159.726,49	41%	
01	Formations techniques	REGIE	50.000,00	12.946,44					12.946,44	37.053,56	26%	
02	Enveloppe pour	REGIE	20.000,00	4.966,57		2.603,14		2.162,00	4.765,13	9.731,70	10.268,30	49%
03	Assistance technique	REGIE	100.000,00	5.039,20		4.429,50	3.577,01		8.006,52	13.045,72	86.954,28	13%
04	Expert national post-récolte	REGIE	102.720,00	40.142,97	8.919,24	9.396,21	7.782,91	11.028,32	37.126,68	77.269,65	25.450,35	75%
03 Renforcer les compétences		65.000,00	1.341,62	19.491,25	7.461,67	11.029,86			37.982,78	39.324,40	25.675,60	60%
01	Formations spécifiques	REGIE	50.000,00	1.341,62	19.491,25	6.663,77	1.296,07		27.451,09	28.792,71	21.207,29	58%
02	Vistes d'échanges inter-	REGIE	15.000,00	0,00		797,90	9.733,79		10.531,69	10.531,69	4.468,31	70%
04 Mettre en place un dispositif		60.000,00	16.036,78				109,65		109,65	16.146,43	43.853,57	27%
01	Equipement du réseau	REGIE	20.000,00	2.368,50						2.368,50	17.631,50	12%
02	Appui au fonctionnement du	REGIE	40.000,00	13.668,28			109,65		109,65	13.777,93	26.222,07	34%
		REGIE	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C03** Year to month : **31/12/2017**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4
05 Améliorer les capacités des		80.000,00	7.037,12		9.818,47	4.264,24	6.345,79	20.428,51	27.465,63	52.534,37	34%
01 Appui à la	REGIE	40.000,00	7.037,12		7.694,25	4.264,24	6.345,79	18.304,29	25.341,41	14.658,59	63%
02 Faciliter les collaborations	REGIE	20.000,00	0,00		2.124,22			2.124,22	2.124,22	17.875,78	11%
03 Assistance technique	REGIE	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
06 Appuyer un processus de		175.000,00	9.469,50	5.472,07	13.300,47	3.563,01	18.015,55	40.351,11	49.820,61	125.179,39	28%
01 Ateliers de formations	REGIE	25.000,00	6.317,60	1.497,16	245,87	213,60		1.956,64	8.274,24	16.725,76	33%
02 Atelier spécifique des	REGIE	50.000,00	0,00		4.678,35			4.678,35	4.678,35	45.321,65	9%
03 Appui au fonctionnement	REGIE	100.000,00	3.151,90	3.974,91	8.376,25	3.349,41	18.015,55	33.716,12	36.868,02	63.131,98	37%
07 Appui de proximité		51.000,00	5.283,53	3.115,00	5.016,81	2.948,46	6.679,01	17.759,27	23.042,80	27.957,20	45%
01 Appui de proximité	REGIE	51.000,00	5.283,53	3.115,00	5.016,81	2.948,46	6.679,01	17.759,27	23.042,80	27.957,20	45%
C LES ACTEURS PUBLICS		920.000,00	204.520,59	6.660,62	77.271,28	114.473,27	45.866,58	244.271,74	448.792,33	471.207,67	49%
01 Collecte et échange		60.000,00	2.368,50		407,25	22,71		429,96	2.798,46	57.201,54	5%
01 Collecte et échange	REGIE	60.000,00	2.368,50		407,25	22,71		429,96	2.798,46	57.201,54	5%
02 Capitalisation des		60.000,00	2.368,50						2.368,50	57.631,50	4%
01 Capitalisation des	REGIE	60.000,00	2.368,50						2.368,50	57.631,50	4%
03 Renforcer les services clés		625.000,00	195.457,96	6.428,84	76.864,03	96.127,06	45.729,14	225.149,07	420.607,03	204.392,97	67%
01 Equipement, motos, vélos,	REGIE	550.000,00	192.206,71	6.428,84	76.864,03	96.127,06	45.729,14	225.149,07	417.355,78	132.644,22	76%
02 Ateliers et formation annuel	REGIE	50.000,00	104,56						104,56	49.895,44	0%
	REGIE	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711 Printed on 17/01/2018

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C03** Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2016	Q1	Q2	Q3					Q4
03 Suivi évaluation annuelle		REGIE	25.000,00	3.146,69					3.146,69	21.853,31	13%	
04 Appuyer spécifiquement le			175.000,00	4.325,63	231,78		18.323,49	137,44	18.692,71	23.018,34	13%	
01 Renforcement du		REGIE	100.000,00	3.094,45	231,78		18.323,49	137,44	18.692,71	21.787,16	22%	
02 Renforcement de l'INERA,		REGIE	75.000,00	1.231,18						1.231,18	2%	
D Les structures de			428.300,00	37.260,31	10.080,08	2.742,40	1.663,12	6.662,52	21.148,13	58.408,45	369.891,55	14%
01 Appuyer les CCP/CARG en			100.000,00	31.452,51						31.452,51	68.547,49	31%
01 Frais d'organisation des		REGIE	100.000,00	31.452,51						31.452,51	68.547,49	31%
02 Appuyer le renforcement			62.000,00	2.353,39						2.353,39	59.646,61	4%
01 Moyens de transport		REGIE	37.000,00	0,00						0,00	37.000,00	0%
02 Accompagnement		REGIE	25.000,00	2.353,39						2.353,39	22.646,61	9%
03 Mise en place d'une cellule			246.300,00	3.454,41	10.080,08	2.742,40	1.663,12	6.662,52	21.148,13	24.602,55	221.697,45	10%
01 Activité de concertation et		REGIE	150.000,00	1.213,25	9.542,43	1.932,06	731,09	5.074,26	17.279,84	18.493,09	131.506,91	12%
02 Expert national genre		REGIE	96.300,00	2.241,16	537,66	810,34	932,03	1.588,27	3.868,30	6.109,46	90.190,54	6%
04 Etablir des liens avec les			20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
01 Etablir des liens avec les		REGIE	20.000,00	0,00						0,00	20.000,00	0%
T Réserve budgétaire			55.087,00	0,00						0,00	55.087,00	0%
01 Réserve budgétaire			55.087,00	0,00						0,00	55.087,00	0%
01 Réserve budgétaire		REGIE	55.087,00	0,00						0,00	55.087,00	0%
		REGIE	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C03** Year to month : **31/12/2017**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4
Z MOYENS GÉNÉRAUX		3.282.953,00	1.454.356,08	182.416,33	191.466,43	224.857,23	197.289,66	796.029,65	2.250.385,71	1.032.567,29	69%
01 Ressources humaines		2.240.810,00	979.362,80	134.541,01	135.973,50	139.694,45	136.867,92	547.076,88	1.526.439,68	714.370,32	68%
	01 Personnel International	1.530.000,00	727.826,41	80.852,12	88.899,02	77.471,99	80.052,99	327.276,12	1.055.102,53	474.897,47	69%
	02 Equipe technique Nationale	220.860,00	95.176,21	24.956,81	18.576,68	19.830,94	19.223,45	82.587,88	177.764,09	43.095,91	80%
	03 Equipe nationale	296.750,00	137.853,37	18.759,59	16.070,89	27.156,53	24.829,82	86.816,83	224.670,20	72.079,80	76%
	04 Equipe nationale	193.200,00	18.506,81	9.972,49	12.426,92	15.234,99	12.761,66	50.396,05	68.902,86	124.297,14	36%
02 Investissements		445.810,00	268.670,31	16.749,39	9.725,16	10.586,17	19.252,55	56.313,27	324.983,58	120.826,42	73%
	01 Véhicules	143.100,00	122.372,55						122.372,55	20.727,45	86%
	02 Motos et vélos	19.750,00	17.736,70		-37,42			-37,42	17.699,28	2.050,72	90%
	03 Equipement et matériel	60.833,00	48.311,66	14.362,90	321,14	6.036,33	18.068,59	38.788,95	87.100,61	-26.267,61	143%
	04 Aménagement,	222.127,00	80.249,40	2.386,49	9.441,44	4.549,85	1.183,96	17.561,74	97.811,14	124.315,86	44%
03 Fonctionnement		421.333,00	142.621,13	19.235,82	41.918,56	28.795,35	38.193,29	128.143,03	270.764,14	150.568,86	64%
	01 Frais de fonctionnement	120.000,00	36.470,90	7.385,78	10.953,95	6.437,86	18.884,22	43.661,80	80.132,70	39.867,30	67%
	02 Frais de fonctionnement	137.500,00	58.609,99	4.895,22	8.348,45	7.892,77	6.318,74	27.455,18	86.065,17	51.434,83	63%
	03 Frais de fonctionnement	80.000,00	18.568,69	4.362,17	19.567,71	11.985,56	11.626,75	47.542,19	66.110,88	13.889,12	83%
	04 Organisation des SMCL	13.833,00	5.139,32	945,68	568,23		409,72	1.923,63	7.062,95	6.770,05	51%
	05 Frais de mission	60.000,00	19.424,64	1.115,49	1.928,21	1.417,69	1.197,83	5.659,22	25.083,86	34.916,14	42%
	06 Frais de formation (M&E,	5.000,00	3.806,78	-74,33	87,66	527,92	-178,55	362,70	4.169,48	830,52	83%
	REGIE	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
	COGEST										
	TOTAL	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version : **C03** Year to month : **31/12/2017**

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
07 Frais Bancaires		REGIE	5.000,00	600,81	605,81	464,34	533,55	-65,41	1.538,29	2.139,10	2.860,90	43%
04 Audit suivi et évaluation			175.000,00	64.113,73	11.890,10	3.849,21	45.781,25	2.975,90	64.496,47	128.610,20	46.389,80	73%
01 Audit		REGIE	30.000,00	8.917,70			0,94	0,00	0,94	8.918,64	21.081,36	30%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	45.000,00	0,00		2.717,25	45.546,28		48.263,53	48.263,53	-3.263,53	107%
03 Etude baseline		REGIE	30.000,00	22.265,92	5,02			126,99	132,01	22.397,93	7.602,07	75%
04 Suivi et backstopping		REGIE	45.000,00	24.901,76	11.622,89	1.131,96			12.754,85	37.656,61	7.343,39	84%
05 Ateliers (démarrage,		REGIE	25.000,00	8.028,35	262,19		234,03	2.848,92	3.345,14	11.373,49	13.626,51	45%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-411,89						-411,89	411,89	7%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-411,89						-411,89	411,89	7%

REGIE	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00
COGEST										
TOTAL	11.000.000,00	2.706.385,02	466.309,65	638.921,66	620.871,12	450.134,16	2.176.236,58	4.882.621,61	6.117.378,39	44,00



4.6 Ressources en termes de communication

- Un dépliant continue à être distribué.
- Affiches de vulgarisation/ sensibilisation à la délimitation des champs et au semis en ligne, format A1
- Affiches de vulgarisation/ sensibilisation aux associations culturales, format A1
- Affiches de vulgarisation/ sensibilisation aux effets des incendies et du brûlis, format A1
- Diffusion de 2 spots radio de vulgarisation/sensibilisation à la délimitation des champs, au semis en lignes et aux effets des incendies et du brûlis
- Diffusion d'émissions préenregistrées (4 à 7 minutes) sur les radios locales : jeu de question-réponse sur les 7 thèmes suivants : délimitation d'un champ, semis en lignes, méfaits de l'incinération des champs, association des cultures, utilisation des pesticides, rotation des cultures, choix de la bonne semence
- Diffusion d'émissions en direct (30 minutes, à téléphone ouvert) sur radios locales : Micro-trottoir, Jeu de question-réponse entre présentateur et personne ne ressource, témoignage(s) sur les 7 thèmes précités
- Diffusion d'une brochure sur le plan de développement de la filière riz dans la Tshopo, format 16x16cm
- Film de 4 minutes 30 s sur l'agro écologie et l'agro foresterie.